

**Généa
79**

**LA REVUE DU CERCLE
GÉNÉALOGIQUE DES
DEUX-SÈVRES**

AVRIL 2023 – N° 118



**NOS ANCÊTRES ÉTRANGERS
DES DEUX-SÈVRES**

SOMMAIRE

Photo de couverture : Tableau de Peter Paul Rubens, *Quatre études de la tête d'un Maure* (musées royaux des Beaux-Arts de Belgique)

Le mot du Cercle	2
Le sosa 79 d'Éliane	3
Le sosa 79 de Mauricette	5
Le sosa 79 d'Annie	6
Les Deux-Sèvres, un département bien attachant	7
10 grognards de Napoléon	8
Jeanne Anne Marie CLERT épouse de Paul LAIR	11
Deux-Sévriens rencontrés hors du département	18
À la découverte de cousinages et d'implices	22
Des registres protestants du XVIII ^e siècle retrouvés	24
Nos ancêtres les étrangers	27
Des faux-sauniers originaires des Deux-Sèvres	40
Les AD des Deux-Sèvres en quelques chiffres	43

ADHÉSION ET ABONNEMENT 2022

- Cotisation de base incluant l'accès au bulletin en ligne :	29 €
- Supplément pour bulletin version papier :	25 €
- Supplément pour bulletin papier hors France métropolitaine :	40 €

Mise en page de la revue : Françoise CLAIRAND

Responsable de la publication : Raymond DEBORDE

Reproduction interdite des textes et illustrations.

Les articles n'engagent que leurs auteurs ou signataires.

Les articles et documents ne sont pas retournés.

Version papier imprimée par Imprimerie Nouvelle Angevin



CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

Siège social : Archives départementales
26 rue de la Blauderie 79022 NIORT CEDEX
Siret n° 409 984 0085 0001

Association loi 1901 – J.O du 4.07.1990
05 49 08 55 75 Local Archives départementales
05 49 08 53 40 Local Pierre-de-Coubertin
(Laisser un message)

Courriel genea79@orange.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Raymond DEBORDE
Vice-présidentes	Monique BUREAU Jacqueline TEXIER
Secrétaire	Sylviane CLERGEAUD
Secrétaires adjointes	Danièle BILLAUDEAU Anne-Marie MOREAU
Trésorier	Claude BRANGIER
Trésorier adjoint	Jean-Philippe POIGNANT
Administrateurs	Françoise CLAIRAND Stéphane DALLET Sylvie DEBORDE Nadège DEJOUX Laurence GABARD Serge JARDIN Françoise MILLET Frédéric PONTOIZEAU Brigitte PROUST Gérard ROBINET Liliane ROCHE Céline SIMON

Chers adhérentes, chers adhérents

Merci pour votre implication de plus en plus grande. Au sein du Conseil d'administration, nous trouvons que vous participez de plus en plus à la vie de l'association et c'est tant mieux.

Certains écrivent pour le ChallengeAZ de novembre sur notre blog. Xavier CHOQUET a trouvé cet été un nouveau terrain de jeu pour les apprentis écrivains : raconter le 79. Cela a donné des textes variés. Ne pouvant les mettre tous dans cette revue, j'ai choisi ceux consacrés aux sosas 79 d'Éliane BLAIN, de Mauricette LESAIN (auteure aussi d'un article sur les implexes) et d'Annie LARROUY ainsi que la déclaration d'amour de Monique BRESSE à notre département.

Les cadeaux de nos adhérents et amis de la généalogie peuvent prendre d'autres formes. Loïc GAGNAIRE nous a offert une base de données à retrouver sur notre site à l'onglet « *Histoire* » sous-onglet « *Nos recherches* » de plus de 11 600 grognards de Napoléon. Pour vous donner une toute petite idée de son travail, nous vous présentons les 10 premiers dans l'ordre alphabétique. À vous d'aller découvrir les autres sur le site. De la même façon, Yves CLERT, nous a confié les fiches généalogiques et historiques qu'il a faites sur certains aïeux et collatéraux de son arbre. Vous pouvez découvrir celle sur Jeanne Anne Marie CLERT et son mari dans la revue et les autres sur notre site, au même onglet « *Nos recherches* ». Enfin, Thierry PELLETIER a dépouillé et listé pour nous 1184 hommes et femmes qui demandent une pension sous la Restauration suite aux guerres de Vendée.

D'autres ne se lassent pas de nous envoyer leurs trouvailles qui peuvent prendre place dans notre revue. C'est le cas de Bénédicte REIGNER-TROUDE qui nous donne régulièrement des listes de Deux-Sévriens rencontrés parfois bien loin de leur département natal, comme à Brest ou à Saint-Denis.

Et je n'oublie pas le travail invisible mais essentiel de tous nos dépouilleurs. Cette revue est donc celle de nos adhérents, pour nos adhérents. Elle est aussi celle de nos partenaires : les Archives départementales, en plus de nous informer de leur actualité, nous racontent par la voix de Sophie MONNET la récente découverte de registres protestants concernant les Deux-Sèvres. Enfin, Marcel FOURNIER, généalogiste et historien québécois, nous donne un avant-goût de sa future conférence aux AD en mai sur les contrebandiers et faux-sauniers de notre région au XVIII^e siècle.

C'est aussi celle de nos administrateurs. Stéphane DALLET nous a offert le fruit de ses recherches sur les étrangers en Deux-Sèvres, joliment intitulé *Nos ancêtres les étrangers*. Vous descendez peut-être d'un Portugais, d'un Irlandais, d'un Flamand, d'un Allemand, d'un Espagnol... ou plus exotique encore, d'un Maure de nation. En fouillant différents registres et notre base, Stéphane a rencontré tellement d'étrangers qu'ils méritaient bien de faire la couverture de notre revue.

Raymond DEBORDE

PS : Le prochain numéro de Généa79 sera consacré à Souvigné et à notre AG qui s'y est tenue. Je profite des quelques lignes qu'il me reste pour souhaiter la bienvenue à nos nouveaux administrateurs, Laurence GABARD, Françoise MILLET, Gérard ROBINET, Liliane ROCHE et Céline SIMON et souhaiter bon vent à Nicole BONNEAU. Adhérente du Cercle et membre du CA depuis ses débuts il y a plus de 30 ans (et ça ne se voit pas), elle a été en charge de la revue pendant de longues années et je sais le poids que cela représente. Je ne profiterai plus lors de nos réunions de son sourire et de sa joie de vivre communicative. Je ne suis pas trop inquiet car le nouveau et les nouvelles m'ont l'air tout autant dynamiques. Bises, Nicole, et reviens nous voir quand tu veux !

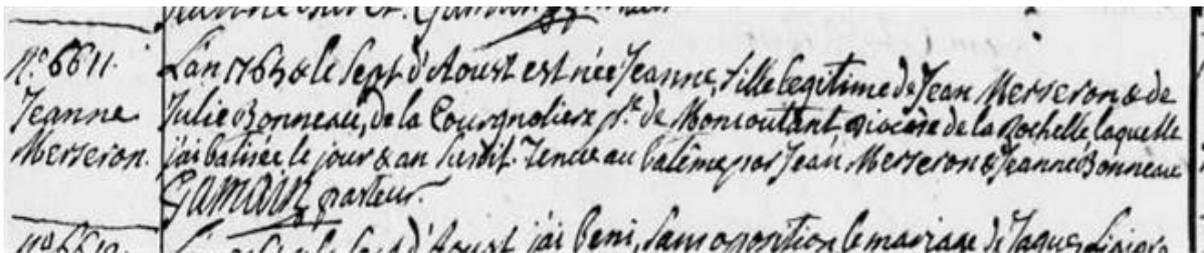
Le sosa 79 d'Éliane

Penchée sur mon arbre, (CACAULT-VOILLON), je la repère, 7^e génération, 2^e quart gauche... donc région Poitou...donc huguenote...donc beaucoup d'incertitudes !...

Lors de notre première rencontre, le côté « clandestin » de son existence en marge de la « normalité » m'avait impressionnée. Autour d'elle, dans ma généalogie il y en a quelques autres mais « 79 » oblige !...

Aujourd'hui je redécouvre **Jeanne MERSEYON-MERCERON**.

La petite Jeanne voit le jour le 7 août 1765 dans la paroisse de Moncoutant, au cœur de la Cournoillère, village qui ne possède pas encore cet immense cimetière protestant, ni ce temple aujourd'hui désaffecté. Sa famille comme beaucoup d'autres du village est protestante depuis au moins deux générations et pour son baptême, ses parents ont recours au Pasteur GAMAIN qui dessert la région de Moncoutant. La petite huguenote est baptisée le jour même de sa naissance, le 7 août en même temps que deux autres enfants de Saint-Jouin-de-Milly et de Montigny. Baptêmes clandestins, « au Désert » certainement à Moncoutant...



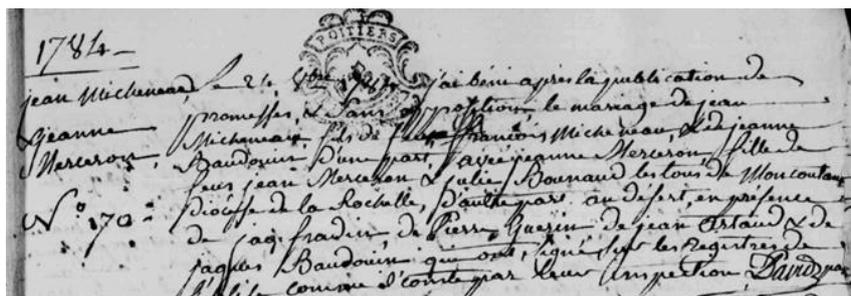
Acte de Baptême de Jeanne MERSEYON

Son père Jean MERSEYON-MERCERON né à Courlay en 1727 et sa mère Julie BONNEAU-BOUNEAU née à la Genaudière de Moncoutant en 1738, bien que huguenots ont été baptisés dans les églises paroissiales respectives par un curé qui note « enfant illégitime » mais qui leur assure ainsi un état-civil légal, ce que Jeanne n'aura pas. Ils ont été mariés au Désert, par le même Pasteur GAMAIN le 23 septembre 1759. Je n'ai trouvé que Jeanne comme enfant de ce couple mais il est fort probable qu'il y en eut d'autres.

Ses parents décèdent pendant son adolescence (aucune date) et à 19 ans elle épouse Jean MICHENEAU-MICHONEAU (Sosa 78) de 7 ans son aîné issu d'une famille protestante comprenant au moins 6 enfants nés entre 1737 et 1758 et dont il est le cadet. Il voit le jour le 5 octobre 1758 à la Falourdière de St-Jouin-de-Milly du mariage clandestin avant 1737 de François MICHENEAU, laboureur et de Jeanne BAUDOUIN. Il sera tisserand, journalier, bordier.

Son frère François Louis né le 22 novembre 1741 sera lui aussi un de mes ascendants (Sosa142) marié avec Marie GRANGER (1751-1826)

Le mariage de Jean et Jeanne est célébré « au désert » par le pasteur DAVID le 24 octobre 1784. Ils ont 26 et 19 ans.



Il semble que ce couple se soit d'abord installé au village du Bouchet à La Forêt-sur-Sèvre puisqu'il y naît une fille : **Jeanne**, mon Sosa 39, le 8 septembre 1791 (date indiquée sur son acte de mariage mais pas dans les registres).

À partir de cette date leur histoire familiale va croiser la grande Histoire de façon plus violente : Il faut revenir un peu en arrière et constater que depuis 1760 environ une certaine tolérance envers les protestants s'est installée doucement – les brimades persistent tout de même – et l'on s'achemine peu à peu vers l'Édit de Tolérance de 1787. Celui-ci va leur permettre d'exister enfin grâce à l'état-civil, d'exercer librement un métier... sans toutefois autoriser la pratique de leur culte. Notre couple va pouvoir enfin oublier les conséquences des Guerres de Religion... pour malheureusement subir celles de la Guerre de Vendée ! Après 1789, les premières manifestations paysannes des Deux-Sèvres vers Châtillon et Bressuire sont impitoyablement réprimées (août 1792). En Vendée, les troubles se généralisent dès mars 1793 et vont gagner rapidement toute la Vendée militaire. Devant les exactions commises, les familles protestantes de La Forêt, Saint-Jouin et Moncoutant, Courlay... vont fuir vers le sud aux confins de la Vendée militaire ; beaucoup s'arrêteront à Champdeniers – où l'hébergement est plus important – Cherveux, Cours ou St-Gelais où ils retrouveront d'autres coreligionnaires pouvant les aider.

C'est à Saint-Gelais, actuelle banlieue de Niort, que je retrouve trace de **Jeanne MERCERON** (MASSON) épouse Jean MICHONNEAU qui le 5 septembre 1794 accouche d'une fille, **Louise**.

L'acte ne précise pas que les parents font partie de ces familles paysannes réfugiées qui ont été jetées sur les routes. Impossible de dire quand ils ont quitté le village du Bouchet de La Forêt-sur-Sèvre, peut-être fin 1793 ? Qu'ont-ils vécu avant de quitter leur foyer ? Dans quelles conditions ont-ils parcouru plus de 60 kilomètres ? La seule certitude est le départ de toute la famille Micheneau et des familles alliées.

Je découvre que le couple va ensuite se fixer à Cherveux où ils vont résider pendant tout leur exode. La petite Louise va y mourir le 5 septembre 1794, le décès ne sera déclaré que dix jours plus tard le 27 octobre... Elle avait un peu plus de cinq semaines.

D'autres décès vont suivre :

Le 23 mai 1795, Pierre MICHENEAU, époux de Marie CORNUAU, beau-frère de Jeanne MERCERON y décède alors que Jeanne MICHENEAU, veuve JOTTREAU, sa belle-sœur est morte l'année d'avant, le 22 octobre 1794 à Champdeniers où ont également laissé leur vie mes Sosa 80, 88, 130,131...

Dans ce climat de souffrances, de deuils, enfin une bonne nouvelle : Jeanne MERCERON met au monde à Cherveux une petite fille, **Marie**, le 16 mars 1796, qui aura pour parrain et marraine Jacques Micheneau, bordier et Marie Merceron tous deux réfugiés de la Falourdière de Saint-Jouin-de-Milly.

1796 annonce aussi la fin de la Guerre de Vendée avec la mort de Charrette le 29 mars. Progressivement les réfugiés vont retrouver leurs bourgs mais notre couple MICHENEAU-MERCERON va s'arrêter à Moncoutant, au village de la Javrelière, où leur vie va devenir « normale » avec la naissance de trois autres enfants :

- **François**, le 07/09/1798
- **Jean**, le 08/04/1801
- **Louise**, le 25/03/1802

Marie MERCERON a 37 ans et passera les années suivantes à la Javrelière jusqu'au décès de son époux, Jean MICHENEAU le 29 janvier 1818. Elle a 53 ans. Je la retrouve à la Génaudière, village natal de sa mère en 1826 pour le mariage de Louise, la petite dernière.

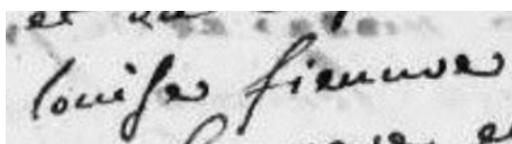
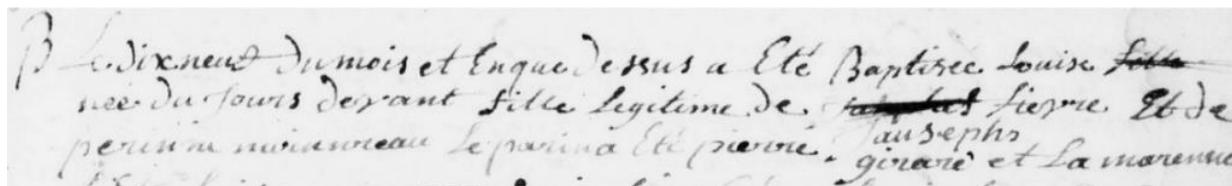
Elle meurt le 2 janvier 1833 à 68 ans aux Trois-Maisons ; son acte de décès me laisse encore une fois l'impression d'une vie « gommée » : son gendre Jean FRADIN, mon Sosa 38, oublie le prénom de l'époux – François au lieu de Jean – les parents de la décédée n'ont pas de prénoms...

Ce fut tout de même une vie bien remplie...mais dont on ne connaît pas tout.

Éliane BLAIN

Le Sosa 79 de Mauricette

« Sosa 79 », quelle belle idée ! Elle est obligatoirement une femme et ça me plaît ! Sur son acte de naissance, elle est « Louise FIEVRE, fille de Jausephs FIEVRE et Perrine MOINUREAU », enfin peut-être. Monsieur le Curé, votre acte est un gribouillis ! Ça commence vraiment mal...



Sur son acte de mariage, elle devient « Louise FIEUVRE, fille de Joseph FIEUVRE et Perrine MOINERAU ». Rien, vraiment rien ne s'éclaire !

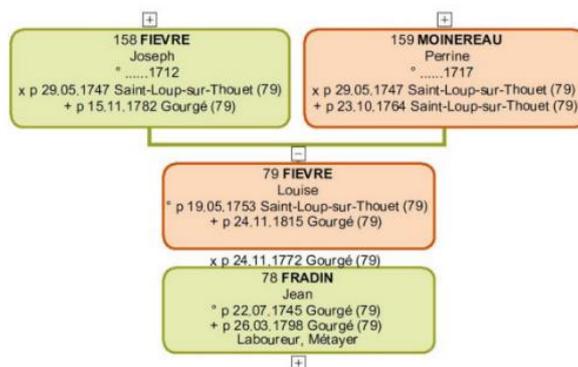
Allons voir l'acte de mariage des parents... Mais il est si pâle que je ne suis sûre de rien...

Et si nous nous baladions dans les actes paternels ? Ce n'est pas mieux, ce patronyme joue avec les écritures FIEVRE, FIEUVRE, FIEBVRE...



Le mariage des grands-parents maternels peut-il au moins fixer le patronyme de la mère ? Nenni c'est le mariage de François MOISNEAU et Perrine DELAVOIE. Encore une nouvelle écriture !

Stop, coupons court ! Pour échapper à une méchante migraine, Louise, mon sosa 79, sera la fille de Joseph FIEVRE et Perrine MOINERAU. Mais pourquoi MON sosa ? Ne peut-on dire MA sosa ?



Louise FIEVRE est née le 19 mai 1753 à Saint-Loup-sur-Thouet. Elle s'est mariée à Gourgé le 24 novembre 1772 avec Jean FRADIN, ils ont eu douze enfants, quatre garçons et huit filles. Elle meurt le 24 novembre 1815. Lui est mort 17 ans plus tôt, le 6 germinal an VI, acte d'état civil fait à Gourgé, canton de Voltaire.

Un canton nommé Voltaire ? Et oui, Saint-Loup-sur-Thouet fut renommé Voltaire pendant la Révolution. Et Voltaire, notre philosophe a de bonnes racines gâtinaises, Il est un ARROUET, descendant de la famille ARROUET, des tanneurs d'Airvault.

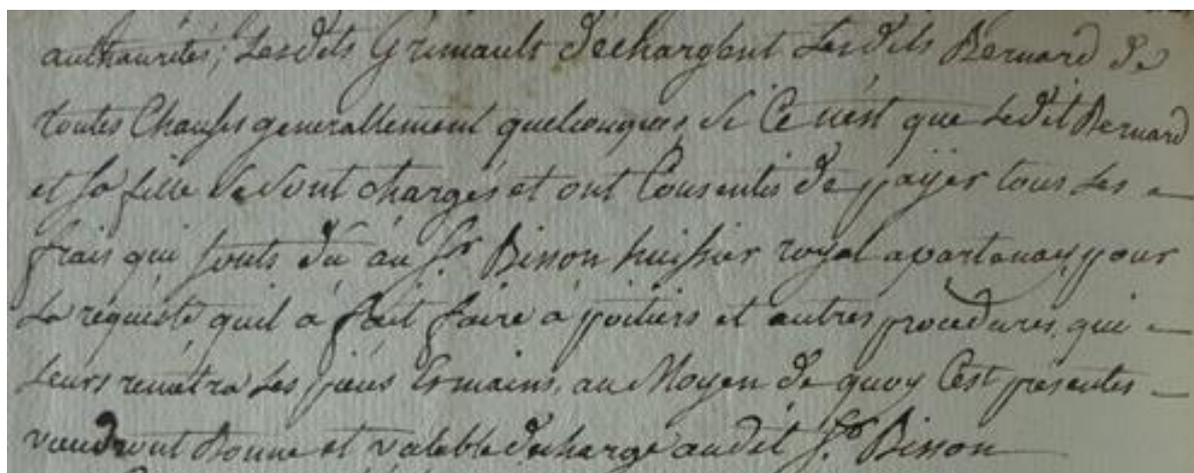
Merci Louise, « ma petite sosa 79 », ma remue-méninge de cet été ! En plus, tu nous fais jouer avec les mots VOLTAIRE – AIRVAULT et tu nous rappelles cette période de notre histoire nationale, où les paroisses devinrent communes et s'habillèrent de nom sans Saint.

Mauricette LESANT

Le Sosa 79 d'Annie

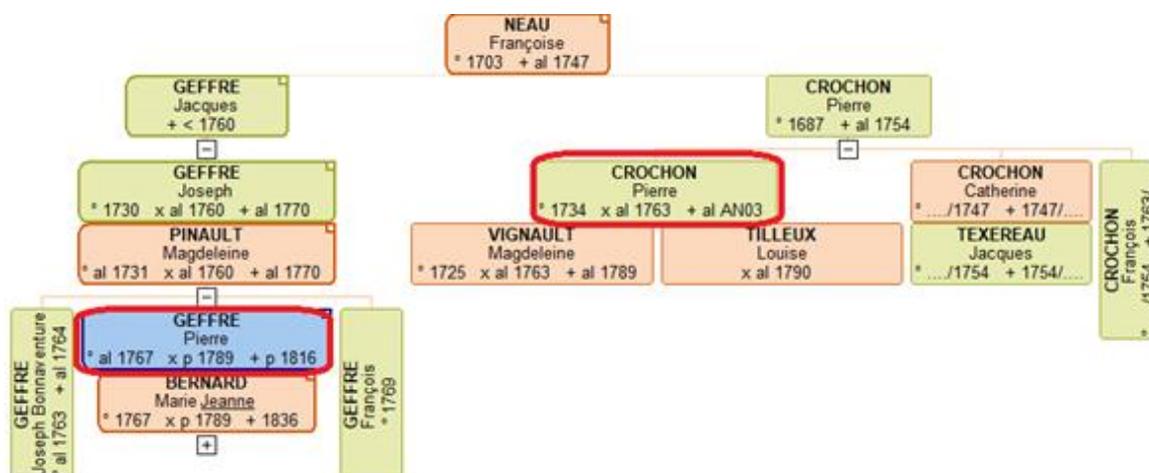
Mon sosa 79 est Marie Jeanne BERNARD de Secondigny, commune de Gâtine. La famille réside à la Genaudière, située près de la forêt de Secondigny. Son père, Pierre, est cerclier. Avec son épouse, Marie ROBIN, ils ont 9 enfants, 2 garçons et 7 filles.

Marie Jeanne, la septième de la fratrie, naît le 21 avril 1767. Je ne sais rien de sa vie à la dite Genaudière. Mais le 17 avril 1786, elle passe un contrat de mariage avec Jacques GRIMAUTL d'Azay-sur-Thouet, chez le notaire de Secondigny. Puis tout ne se déroule pas comme prévu puisque le 25 juin, nous avons le désistement du contrat de mariage. Pierre BERNARD, le père, prend à sa charge les frais dûs à un huissier de Parthenay pour une requête faite à Poitiers. Que s'est-il passé ?



Trois ans plus tard, le 3 novembre 1789, elle passe un nouveau contrat de mariage et se marie le même jour avec Pierre GEFRE à Secondigny. La famille GEFRE est originaire des Rousselières d'Allonne.

Sur le contrat de mariage, un détail m'interpelle. Un oncle, Pierre CROCHON lui « baille et paye » 216 livres et le couple pourra demeurer et travailler chez le dit CROCHON de la Pinférière d'Allonne contre 35 livres, 25 livres pour le pourparlé et 15 livres pour la pourparlée. Je ne connais pas ce tonton CROCHON dans ma généalogie... Je cherche et trouve des Pierre CROCHON... Quel est le lien ? Je découvre que la grand-mère de Pierre GEFRE s'est remariée avec un Pierre CROCHON. De cette union est né un Pierre CROCHON. Il est donc le demi-frère de Joseph GEFRE, père de Pierre GEFRE, voilà le tonton...



Revenons à mon sosa 79. Marie Jeanne se marie donc à Secondigny. Le couple ne résidera pas très longtemps chez le tonton. Il faut savoir qu'au moment de la signature du contrat de mariage, l'oncle vient de perdre son épouse le 3 octobre 1789. Il se sent certainement un peu seul à la Pinférière d'Allonne. Je ne leur ai pas trouvé de descendance. Mais en juin 1790, il se remarie. Je suppose que le jeune couple ne va tarder à quitter les lieux. Nous les retrouvons à Azay-sur-Thouet, à la Bufferie, où

quatre enfants au moins voient le jour entre 1791 et 1799. Quatre autres enfants suivent, dont 3 au moins naissent à Secondigny. Que se passe-t-il en 1804, trois enfants décèdent en moins d'un mois entre le 16 octobre et le 12 novembre ?

Pierre décède à la Genaudière à 49 ans. Le petit dernier n'a que 6 ans et décède six mois plus tard. Drôle de vie pour Marie Jeanne qui ne se remariera pas. Le 26 décembre 1835, elle procède à un partage anticipé entre ses deux derniers enfants, François et Marie Jeanne. Elle termine ses jours à la Genaudière le 14 mai 1836.

Sa fille Marie Jeanne, mon sosa 39, épouse en premières noces Philippe GUERET, frère de sa belle-sœur, Jeanne GUERET, épouse de François. Les deux couples semblent vivre à la Mournière de Secondigny. Au décès de son premier époux, elle semble rejoindre sa mère à la Genaudière où elle continue à vivre avec son second époux Pierre GUILLOT.

Voilà ce que je peux dire de mon sosa 79 du 79, décédée à 69 ans.

Annie LARROUY

Les Deux-Sèvres, un département bien attachant

Dans mon enfance, dès que mes parents ont possédé une voiture, j'ai rapidement appris à reconnaître le 79 sur les plaques d'immatriculation. Comme nous habitons à Lyon, ce numéro était rare, mais pour moi il avait de l'importance car mon père était originaire des Deux-Sèvres. La plupart de mes ancêtres étaient agriculteurs dans des communes situées aux alentours de Parthenay : Amailloux, Clessé, Vasles, Beaulieu-sous-Bressuire, Saint-Lin, Vouhé, Châtillon-sur-Thouet, Vausseroux, Ménagoute, Viennay. Pour l'anecdote, en consultant les durées de vie de tous mes ancêtres, je me suis aperçue que peu d'entre eux atteignaient l'âge de 79 ans.

Quand ils se marièrent, mes grands-parents s'installèrent dans une ferme située à Saint-Martin-du-Fouilloux qui s'appelait La Pointière. Ils étaient sans doute métayers. Cette commune contient le point culminant des Deux-Sèvres à 272 mètres. Mon père, René Gelin, né en 1918, était le quatrième enfant de la famille. Pour soulager la famille, c'est son oncle et son épouse qui ont pris soin de mon père. Ils tenaient un restaurant placé à l'époque en haut du champ de foire. Cet établissement s'appelait « le café de Castille » et organisait souvent des banquets.



Le café de Castille à Parthenay dans les années 1930

À l'époque, vers 1930, les enfants d'agriculteurs, comme les frères et sœurs de René, arrêtaient l'école après le certificat d'études. Ce sont les jeunes citadins parthenaisiens issus de la bourgeoisie commerçante et industrielle, des professions libérales, et les enfants de fonctionnaires qui fréquentaient le collège. C'est grâce à son oncle que René a pu poursuivre ses études. Il continuera sa scolarité par deux années d'internat au lycée Fontanes de Niort où il passera le bac « maths élémentaires ». Il prendra aussi des leçons de violon. C'est un évènement décisif car c'est son professeur de violon qui lui conseillera de se présenter à l'école de chimie de Lyon. Ceci est étonnant car Paris ou Bordeaux étaient plutôt les lieux de choix pour la poursuite d'études. C'est ainsi que mon père est devenu ingénieur chimiste. Il a épousé une camarade de promotion et est resté à Lyon où il y avait du travail.

Cependant le lien avec la famille des Deux-Sèvres est resté très fort, surtout avec mon grand-oncle qui était veuf. Celui-ci venait passer un mois chez nous chaque hiver et nous allions chaque été en vacances chez lui rue Voltaire à Parthenay où il habitait. Quand nous allions voir mes grands-parents, je ne comprenais pas grand-chose de ce que disait ma grand-mère qui ne parlait que le patois local. Toute leur vie, mes parents ont conservé des liens étroits avec d'anciens camarades du collège de Parthenay qui habitaient aussi à Lyon.

Tout ce qui venait des Deux-Sèvres était forcément excellent. Ainsi, chaque automne, mes parents commandaient une caisse de pommes clochard que nous conservions plusieurs mois à la cave. Il fallait toujours avoir à la maison du fromage de chèvre, en particulier du camembert (de chèvre). Nous nous régálions en dégustant le boudin noir que mon grand-oncle apportait à Lyon dans ses bagages. Ceci est encore vrai aujourd'hui.

Ces quelques mots pour indiquer ce qui m'a été transmis et m'a conduit à m'intéresser spécialement à la Gâtine.

Monique BRESSE

Dix grognards de Napoléon

Il y a quelques mois, nous avons reçu ce courrier de notre adhérent M. Loïc Gagnaire :

Généalogiste amateur, je me suis lancé dans la recherche d'un ancêtre que la tradition familiale orale présentait comme un soldat ayant combattu sous l'Empire. J'ai donc tenté de le retrouver et même si aujourd'hui mes recherches personnelles sont restées infructueuses, j'en ai profité pour recueillir un maximum de données sur les Grognards natifs des Deux Sèvres.

La base de données ainsi réalisée doit avant tout être considérée comme un document de travail et de recherche. Par définition, c'est un travail inachevé et porteur de nombreuses erreurs ou omissions.

- *Inachevé car il manque un certain nombre de registres non mis en ligne par le Service Historique de la Défense (SHD). Seuls les registres de la Garde et de l'infanterie de ligne sont consultables.*
- *Porteurs d'erreurs car ces registres ont souvent été remplis tardivement par des soldats sachant souvent peu lire ou écrire et dont la phonétique l'emportait souvent sur l'orthographe. Erreur aussi, car moi-même j'ai dû sans doute y glisser quelques incorrections involontairement.*

Le travail de collecte des informations a été réalisé pendant la période du 1^{er} décembre 2020 au 10 novembre 2022 sur trois sources différentes.



Grognard de la Vieille Garde en 1813
Tableau d'Édouard Detaille

- **Lecture et exploitation sur le site Mémoires des hommes** des 224 registres matricules (20 YC 1 à 217) des sous-officiers et hommes de troupe de la Garde (1802-1815) et des 972 registres matricules (21YC 1 à 963) des sous-officiers et hommes de troupe de l'infanterie de ligne (1802-1815). C'est la base principale de ce document.
- Intégration des données inscrites dans le **registre R75/1** mentionnant les noms des natifs des Deux Sèvres morts en service et déposé aux Archives départementales de Niort. Il faut ici noter que les grognards morts ou disparus lors de la campagne de Russie en 1812 n'apparaissent pas.
- Intégration de données extraites de la **base LÉONORE** mentionnant les décorés de la légion d'honneur (nés entre 1770 et 1800)

Ces trois documents étant par construction à prendre avec précaution, une fois de plus ce travail est à considérer comme base de recherche et non pas comme des certitudes. Ceci étant, je souhaite partager ce document avec ceux qui voudraient explorer les batailles de l'Empire ou entreprendre des recherches sur certains patronymes. Peut-être que ce travail pourrait être complété à l'avenir par d'autres sources comme les registres des autres corps (artillerie, cavalerie, train des équipages...) ?

Généalogiquement vôtre.

Pour vous faire une idée de la richesse de cette base, je vous présente ci-dessous mis au format texte les renseignements que M. Gagnaire a relevés sur les dix premiers grognards de son tableau (par ordre alphabétique). C'est une minuscule partie de son travail puisqu'il a renseigné plus de 11 000 soldats du 1^{er} Empire de notre département.

- **ABGRAL Pierre** fils de Jean ABGRAL et de Marie CHAGRION né le 22 janvier 1793 à Beaulieu-sous-Parthenay, canton de Mazières-en-Gâtine, arrivé au corps le 1^{er} janvier 1815. 26^e RI. Fusilier.
Entré en service le 22/3/1813. Vient du bataillon supplémentaire du 26^e RI. Déserté le 31 juillet 1815.
Source SHD : 21 YC 247, vue 52
- **ABOURG François**, fils d'Antoine ABOURG et de Thérèse THIEBAULT né le 9 décembre 1789 à Luché-Thouarsais, canton de Saint-Varent, arrivé au corps le 1^{er} juillet 1808. 118^e RI. Fusilier-Grenadier.
Conscrit de 1808. Entré en service le 13 juin 1808. Campagne d'Espagne de 1808 à 1810. Passé au 81^e de ligne le 23 juillet 1814.
Source SHD : 21 YC 841, vue 10
- **ABRAHAM André** fils d'André ABRAHAM et de Jeanne PLANTIVEAU né en 1783 à Exireuil. Conscrit arrivé au corps le 12 pluviôse an 12 étant parti de Niort le 21 nivôse an 12. 79^e RI. Habite Exireuil. Réformé le 30 frimaire an 13 pour cause de myopie et strabisme.
Source SHD : 21 YC 616, vue 497
- **ABRILLOUX Louis**, fils de Jean ABRILLOUX et de Marie CHANTEFOUIN né le 22 pluviôse an II à Parthenay canton de Parthenay, arrivé au corps les 5 septembre 1813 et 6 janvier 1814. 141^e RI puis 113^e RI. Fusilier.
Conscrit de 1813. Entré en service au 141^e d'infanterie de ligne le 6 novembre 1813. Passé au 4^e d'artillerie de marine le 12 février 1814. Congédié pour réforme le 16 juillet 1814.
Sources SHD : 21 YC 811, vue 229 et 21 YC 933, vue 226
- **ABRIOUX Pierre**, fils de Jean ABRIOUX et de Charlotte CHANTEFIN, né le 8 octobre 1786 à Parthenay, canton de Parthenay, arrivé au corps le 9 novembre 1806. 79^e RI.
Conscrit de 1806 parti de Niort le 23 septembre 1806. Habite Parthenay. Italie, Dalmatie et Allemagne de 1806 à 1809. Espagne en 1811, 1812 et 1813. Armée de la Garonne le 3/11/1813. Retraité le 8 décembre 1813. Au dépôt général établi à Narbonne étant atteint d'un coup de feu à la partie postérieure et inférieure de la jambe droite qui a laissé le talon d'Achille, avec atrophie du membre d'où il résulte une grande gêne dans la progression qui nécessite toujours

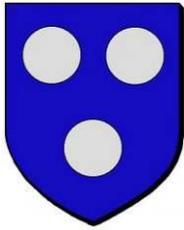
l'emploi d'une béquille.
Source SHD : 21 YC 617, vue 393

- **ACHARD André**, fils d'André ACHARD et de Catherine CHEGNAU, né le 28 février 1793 à Assais, canton de Saint-Loup, arrivé au corps le 19 novembre 1813. 132^e RI. Conscrit de 1813. Congédié le 29 mai 1814.
Source SHD : 21 YC 908, vue 447
- **ACHARD Jacques**, fils de François ACHARD et de Louise RICHARD, né le 4 février 1790 à Assais, canton de Saint-Loup, profession de maréchal, arrivé au corps le 26 mars 1809. 72^e RI. Fusilier (1^{er} janvier 1810). Grenadier (1^{er} mai 1811). Fusilier (1^{er} juillet 1811). Conscrit de 1810. Campagnes de 1809 à 1812. Blessé le 17 août 1812 ; présumé prisonnier de guerre. Rayé le 30 septembre 1812.
Source SHD : 21 YC 593, vue 236
- **ACHÉ François**, fils de François ACHÉ et de Marie Félicité MARTIN né le 10 avril 1792 à Chizé, canton de Brioux, profession de cultivateur, arrivé au corps le 14 février 1813. 141^e RI. Fusilier. Conscrit de 1812. En service dans la 39^e cohorte (n°613) du 21 mai 1812. À l'hôpital de l'armée du 9 novembre 1813. Rayé le 31 mars 1814. Décédé le 18 décembre 1813 à Bingase.
Source SHD : 21 YC 932, vue 196
- **AGUILLON Charles**, fils de Philippe AGUILLON et de Marie SIGOGNEAU, né le 8 septembre 1786 à Parthenay canton de Parthenay arrivé au corps les 9 novembre 1806 et 8 mai 1813 au 2^e RCP. 79^e RI puis 2^e RCP Garde Impériale. Chasseur. Conscrit de 1806 parti de Niort le 23 septembre 1806. Habite Parthenay. Italie, Dalmatie et Allemagne de 1806 à 1809. Espagne en 1811, 1812 et 1813. Campagne de 1813. Passé à la garde impériale le 9 mars 1813. En arrière du 25 janvier 1814. Rayé le 30 juin 1814.
Sources SHD : 21 YC 617, vue 392 et 20 YC 42, vue 124
- **AIGUILLON René**, fils de Jean AIGUILLON et d'Angélique MOREAU, né le 25 janvier 1788 au Beugnon, canton de Coulonges-sur-l'Autize, arrivé au corps le 31 juillet 1807. 79^e RI. Caporal le 1^{er} avril 1811. Conscrit de 1808, parti de Niort le 5 juin 1807. Habite au Beugnon. Italie, Dalmatie et Allemagne de 1807 à 1809. Espagne en 1811 et 1812. Réformé le 29 mars 1813.
Source SHD : 21 YC 617, vue 446

C'est un exploit qu'a réalisé Loïc Gagnaire. On ne peut qu'être admiratif ! C'est surtout un document utile à tous les généalogistes puisqu'il va leur permettre de trouver des ancêtres ou des collatéraux d'ancêtres « perdus de vue ». C'est enfin un document émouvant qui permet d'appréhender combien les guerres napoléoniennes ont fait de victimes aux quatre coins de l'Europe. Chaque ligne se termine par le parcours du soldat et il est souvent tragique : mort à tel bataille ou à tel hôpital / perdu à la retraite de Russie / présumé prisonnier de guerre / blessé...

11 612 mercis à M. Gagnaire ! Son document transmis sous forme de fichier Excel pour des raisons pratiques d'hébergement sur le site a été transformé en PDF. Vu son importance, nous avons dû opter pour une police plutôt petite (Calibri 8) et pour des feuilles virtuelles très grandes (A2). Il faudra donc utiliser le zoom pour l'explorer. On peut aussi faire des recherches sur des patronymes ou des noms de commune avec l'outil « rechercher du texte ». Il est consultable sur notre site à l'onglet « Histoire », sous-onglet « Nos recherches ».

Raymond DEBORDE
Loïc GAGNAIRE



Jeanne Anne Marie CLERT épouse de Paul LAIR

Melle, Saint-Porchaire, Cholet, Tonnay-Boutonne,
Saint-Jean-d'Angély



Ce texte est extrait des travaux que M. Yves CLERT a consacré à ses ancêtres, originaires de Melle et disséminés dans toute la France. Certains ont vécu la grande Histoire (la Révolution et ses conséquences), d'autres ont connu une réussite industrielle à Niort (les trieurs CLERT). L'ensemble de ses écrits est à retrouver sur notre site (onglet « Histoire » / sous-onglet « Nos recherches »).

Jeanne Anne Marie CLERT

22 février 1774 : paroisse Saint Pierre de Melle, baptême Jeanne-Anne CLERT, fille de Jean-Hilaire CLERT, Maître boulanger et d'Anne-Françoise FOUQUETEAU, son parrain est Louis Clert, son cousin, orfèvre à Luçon, marraine Jeanne Dru. Fol.330

Anne a 6 ans lorsque sa maman décède le 8 août 1780.

Lorsque son père Hilaire Clert décède le 3 juin 1783, elle se trouve orpheline de père et mère. Au début de l'année 1784, elle réside à Saint-Porchaire chez son oncle maternel Fouqueteau, qui est alors curé doyen du Bressuirais, ville où son frère Pierre-Hilaire a été nommé aumônier au château de Pugny, dépendance du comte Denis de Mauroy. Pierre-Hilaire sera nommé rapidement vicaire à Saint-Porchaire, paroisse de son oncle, ce dernier l'ayant désigné son successeur à la tête du doyenné du Bressuirais. Il s'en suivra un procès épique avec l'évêque qui lui contestait ce droit de nomination. Son autre frère Louis-Joseph est dit notaire de la baronnie de Bressuire. À cette époque, le troisième frère, Joseph-Isaac est lui, encore apprenti orfèvre à Luçon, chez son cousin Louis Clert.

Les quatre frères et sœur sont absents de Melle le 3 juillet 1784 : Lors de la visite et estimation¹ des travaux éventuellement à faire dans une maison située à l'extrémité du faubourg de Fossemagne, dans le cadre de la succession de Hilaire CLERT et Marie-Anne FOUQUETEAU.

Ils donnent procuration à Jean-Joseph GARNIER, l'aîné, procureur des héritiers Clert, pour effectuer l'expertise des biens de la succession de leurs parents :

- Pierre-Hilaire CLERT, sous-diacre du diocèse de Poitiers
- Louis CLERT, praticien
- Joseph-Isaac CLERT, orfèvre
- Marie-Anne-Jeanne CLERT

Tous enfants mineurs émancipés d'âge.

Visite suite au jugement du 30 mars 1784 :

Une mauvaise maison et bâtiments, cour, jardin y joignant situés dans un derrière et à l'extrémité du faubourg de Fossemagne de Melle.

Le tout se tenant confrontant d'une part à la rue qui conduit de Fossemagne à La Bretagne, d'autre au jardin de Me GARNIER, d'autre à la chapelle de Fossemagne et à la grange dudit GARNIER, et d'autre à la grange, écurie et cour du sieur VIOLLET.

Un vieux bâtiment qui fut en maison avec :

- *Appartement, bas et enterré où il y a une cheminée (cuisine) avec petite fenêtre et porte sur la venelle*

¹ AD 79 - B Sup. PRM 6.

- cellier avec une fenêtre du côté de la rue qui conduit du puits de Fossemagne au puits de la Bretagne, à droite, et une petite fenêtre du côté de la venelle
- Vestige, dans la rue, d'un escalier en pierre de taille pour monter à la porte d'entrée de la chambre haute
- Grande chambre haute, contenant une cheminée, avec à gauche en entrant une fenêtre qui a son aspect sur la rue et une autre fenêtre du côté de la venelle. Un évier à gauche en entrant
- Petite chambre haute qui est sur le derrière avec une fenêtre
- Une petite cour
- Déblaiement de terre entre le puits de Bretagne et le pré de la Rollande
- Un jardin, dit jardin de l'hôpital, dont le mur de clôture séparant du côté de l'orient le jardin de M. GARNIER, est en pierre sèche. Ce jardin contient quelques mauvais arbres fruitiers en plein vent

10 janvier 1785 : Jeanne-Anne CLERT, 11 ans, est marraine ² à Saint-Porchaire / Bressuire. Elle signe.

le dix janvier mil sept cent quatre vingt cinq est né et a été
Baptiste Rose petagie fille du legistime mariage de pierre fradin
marchand et de marie theraise demeurant son épouse, ont été parrain et
marraine le Sr Francois Louis Joby et de la Jeanne Anne le Clert
qui ont avec moy Signé J. A. Clert. F. Joby
R. A. Fouquetteau Doyen de Bressuire et Curé de S^t
porchaire son annexe

29 mars 1786 : Jeanne-Anne CLERT, 12 ans, devient de nouveau marraine à Saint-Porchaire. Elle signe au registre paroissial, le parrain n'est autre que son frère Pierre-Hilaire Clert, prêtre.

23 janvier 1787 : Elle est présente lors du mariage de son frère Louis-Joseph avec Anne Riposseau, à Saint-Porchaire (Bressuire)

30 août 1787 : Marie-Anne-Jeanne Clert est de nouveau marraine à Saint-Porchaire.

4 juin 1788 : A Melle, vente et cession d'arrentement ³ d'une pièce de terre en pré située à La Fosse aux Chevaux, par :

- Pierre-Hilaire CLERT, doyen de Bressuire, curé de Saint-Porchaire son annexe
- Louis CLERT, notaire et procureur demeurant à Saint-Porchaire et Marie-Anne RIPOSSEAU, sa femme
- Joseph-Isaac CLERT, orfèvre
- Marie-Anne CLERT

à Jean VIOLLET, fermier du château de cette ville, pour payer un nombre infini de dettes dont la succession d'Hilaire CLERT et de Marie-Anne FOUQUETEAU, leurs père et mère, est grevée. Voir acte du 24 octobre 1732 chez Debout et Treuille, notaires à Melle. Créanciers : Dame Rose PREAU, veuve de sieur FAULCON, demeurant Chatelereau, sieur ESMONT, maître perruquier, sieur CHANUT, marchand du pays Dauvergne.

² AD 79 - 1 Mi EC 252 / 713 : Registres paroissiaux de Bressuire.

³ AD 79 - 3 E 9012 - Minot, notaire à Melle.

4 juin 1788 : Vente d'une pièce de terre labourable à la Fouquaudrie par :

- Pierre-Hilaire CLERT, doyen de Bressuire, curé de Saint-Porchaire et y demeurant
- Louis CLERT, notaire et procureur de la ville et baronnie de Bressuire, demeurant au bourg et paroisse de Saint-Porchaire et Marie-Anne RIPOSSEAU, sa femme
- Joseph-Isaac CLERT, orfèvre
- Marie-Anne CLERT (sic)

à Pierre-Jean-Baptiste AUGRIN, conseiller du roi, juge royal de Melle pour payer les dettes de la succession d'Hilaire CLERT et de Marie-Anne FOUQUETEAU, leurs père et mère. (AD 79 – 3 E 9012 – Minot, notaire à Melle)

4 juin 1788 : Vente d'une pièce de terre en pré-luzerne aux Chaumes de la Gour par :

- Pierre-Hilaire CLERT, doyen de Bressuire, curé de Saint-Porchaire et y demeurant
- Louis CLERT, notaire et procureur, demeurant au bourg et paroisse de Saint-Porchaire et Marie-Anne RIPOSSEAU, sa femme
- Joseph-Isaac CLERT, orfèvre
- Marie-Anne CLERT

à Charles BERNARD, marchand boulanger, demeurant paroisse Saint-Pierre de Melle, pour payer les dettes de la succession d'Hilaire CLERT et Marie-Anne FOUQUETEAU, leurs père et mère. (AD 79 – 3 E 9012 – Minot, notaire à Melle)

6 juin 1788 : Vente ⁴d'une pièce de terre en pré situé au Perrot, paroisse Saint-Hilaire par :

- Pierre-Hilaire CLERT, doyen de Bressuire, curé de Saint-Porchaire
- Louis CLERT, notaire et procureur de la ville de Bressuire, demeurant au bourg et paroisse de Saint-Porchaire et Marie-Anne RIPOSSEAU, sa femme.
- Joseph-Isaac CLERT, orfèvre
- Marie-Anne CLERT

1789 – 1790

19 janvier - 30 janvier 1790 : Élections municipales⁵ à Saint-Jean-d'Angély : 295 votants, 8 officiers municipaux sont élus. Les élus municipaux sont : Ouzanneau-Binet, Marchant Valentin fils, Lair, Suzanne, Larade, Valois, Esmin.

2 juillet 1790 : Jeanne-Anne Clert réside encore à Saint-Porchaire, elle y est marraine.

7 juillet 1790 : Marie-Anne-Jeanne est de nouveau marraine à Saint-Porchaire.

21 septembre 1790

Marie--Jeanne-Anne CLERT, 16 ans et demi, est dite héritière⁶ pour un quart de la succession d'Hilaire CLERT et d'Anne-Françoise FOUQUETEAU, ses père et mère.

Elle a vraisemblablement rejoint deux de ses frères⁷ à Cholet, puisque :

Le 23 juin 1793. À Notre-Dame de Cholet, Anne-Jeanne CLERT ⁸ est marraine de sa nièce Joséphine, fille de Joseph-Isaac CLERT, orfèvre et de Marguerite Salmon. Elle signe. Après cette date nous perdons sa trace, une longue recherche de plusieurs années sera nécessaire pour retrouver le long parcours effectué pour échapper aux carnages des guerres de Vendée pour échapper de Cholet.

⁴ AD 79 – 3 E 9012 – Minot, notaire à Melle.

⁵ La Révolution à Saint-Jean-d'Angély, p. 57.

⁶ AD 79 – Relevé dans les minutes de Levesque, notaire à Melle.

⁷ Joseph-Isaac, orfèvre, et Pierre-Hilaire, prêtre réfugié.

⁸ Elle a alors 19 ans ½. Registres paroissiaux de Cholet. (mai-octobre 1793)Archives diocésaines.

Fin mars 1793 : Création à Saint-Jean-d'Angély d'un comité de surveillance ⁹composé de 11 membres dont Paul LAIR, l'aîné.

La famille Lair est de souche de Saint-Jean-d'Angély, ses membres sont attachés aux « valeurs » républicaines. Ils seront très impliqués dans la vie locale au moment de la Révolution, y assumant des responsabilités municipales et fonctions diverses dans les Sociétés Populaires successives, sauf une absence de quelques mois vers 1792.

Paul LAIR

Né le 18 octobre 1755, à Saint-Jean-d'Angély, baptisé le 19 octobre, fils naturel et légitime de Pierre-Charles Lair, marchand **bijoutier**, et de Catherine Toussaint, ses père et mère mariés ensemble d'un légitime mariage, le parrain a été sieur Pierre Lair, frère du baptisé, et la marraine Geneviève Cardailhac.

28 février 1791. Mariage Lair-Grézil à Saint-Louis de Rochefort (vue 96).

De sieur Paul Lair, marchand, fils majeur de défunts sieur Charles Lair, aussi marchand et de Mademoiselle Catherine Toussaint ; natif de saint Jean-d'Angely et y demeurant d'une part,

Et demoiselle Geneviève Victoire Gresil, fille mineure émancipée d'âge, de défunt Jean Etienne Gresil, marchand et de demoiselle Elisabeth Rozet, native de cette ville et y demeurant procédant sous l'autorité du sieur Jean Robein, marchand, son curateur aux causes d'autre part, contrat reçu par Me Rondeau, notaire.

La dite publication faite trois fois au prône de la messe paroissiale, sans empêchement ni opposition ; Vu le certificat de pareille publication faite à Saint-Jean-d'Angély en date du jour précédent, signé sieur Defons, curé de Saint-Jean-d'Angély : Je soussigné, curé de Saint-Sulpice-d'Arnoult, de l'agrément de M. le curé de Rochefort, ai reçu le mutuel consentement de mariage des sus dites parties, et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par l'Eglise.

Présent et consentant, sieur Jean Robein, curateur aux causes de l'épouse, encore présents les sieurs Etienne Scheverry, marchand, beau-frère [*il a épousé Geneviève Hermine Grésil le 17 août 1789 à Rochefort, vue 27*] de ladite épouse ; Etienne Lair, aussi marchand, frère de l'époux ; Etienne Bartavé, notaire, cousin de l'époux qui nous ont certifié ce que dessus est : l'âge, le domicile, la qualité, la liberté des parties et leur habileté à contracter et ont signé avec nous.

Deux enfants seront issus de ce premier mariage : Charles Etienne (1792-1801), et Archimède (1794-1796)

27 février 1791. Contrat de mariage de Paul Lair¹⁰ avec Geneviève-Victoire Gresil.

Par devant les notaires royaux de la ville de Rochefort soussignés, furent présents, sieur Paul Lair, marchand, demeurant en la ville de Saint-Jean d'Angély, natif du dit lieu, fils majeur de feu Charles Lair, marchand et de dame Catherine Toussaint d'une part

Et demoiselle Geneviève-Victoire Grezil, native de la paroisse Saint-Louis de cette ville y demeurant, fille mineure émancipée d'âge de défunts sieur Jean Grezil, marchand et de dame Elisabeth Rozet, procédant sous l'autorité du sieur Jean Robin, marchand et demeurant aussi en cette ville, son curateur aux causes, ici présent qui déclare bien et suffisamment autoriser ladite demoiselle aussi présente d'autre part.

Entre les parties a été fait passé et arrêté les conventions du mariage entr'eux suivant les promesses reçues même notaire ...ces présentes du 9 de ce mois contrôlé le 16.

⁹ La Révolution à Saint-Jean-d'Angély, p. 103.

¹⁰ Futur époux de Jeanne-Anne Clert.

A été convenu que ce dit mariage ainsi fait et accompli ils seront ...commun et par moitié entour de chacun les biens meubles qu'ils ont de présent et entour de chacun les autres biens meubles, acquets, conquets immeubles qu'ils feront et acquèreront pendant et constant leur dit mariage et jusqu'à la dissolution d'ycelui.

En faveur duquel mariage ledit sieur futur époux ...et prend la dite future épouse avec tous ses droits tant mobiliers que immobiliers de la réception desquels au regard du mobilier seulement que le dit futur époux y sera tenu en donner à la dite demoiselle future épouse bonne et valable quittance, pour valoir comme il va être dit.

Arrêtant la dissolution de ladite communauté par le décès dudit sieur futur époux ou autrement, il sera loisible à la demoiselle... (manque page suivante)

24 novembre 1793 : Création à Saint-Jean-d'Angély d'un comité du Salut public, il semble que Paul Lair en soit le secrétaire ¹¹ ?.

1794 – 1798

18 mai 1794. Tonnay-Boutonne. (29 floréal an II). A 6 heures de l'après-midi, par devant Louis Baratauld, sont comparus en la maison commune les citoyens :

- Joseph-Isaac Clert¹², marchand orfèvre, 30 ans, demeurant depuis deux mois en cette commune de Tonnay-Boutonne, département de la Charente Inférieure, district de Saint-Jean-d'Angély.
- Jean Etourneau, cultivateur, 46 ans.

Lesquels Joseph-Isaac Clert et Jean Etourneau m'ont déclaré que ladite Victoire-Marie Cousineaux, âgée de 2 ans, originaire de Chatillon sur Sèvre ¹³, district de Bressuire, dans cette commune depuis 2 mois, fille de feu Jean-François Cousineaux¹⁴ et de Victoire Borde, ses père et mère est morte aujourd'hui sur les midi, en la maison du présent. Signature ! *Clert jeune.*¹⁵

3 mai 1795 (14 floréal an III). Tonnay-Boutonne ¹⁶.

La famille de Joseph-Isaac est réfugiée à Tonnay-Boutonne, sa sœur **Jeanne-Anne**, 21 ans est présente.

Sur les 2 heures de l'après-midi par devant moi Louis Baratauld, maire provisoire, à la maison commune est comparu ¹⁷, Joseph-Isaac Clert, orfèvre, accompagné de Claude Hyacinte Faure, officier de santé, âgé de 44 ans et de Marie Rigaux, âgée de 20 ans, demeurant les 3 au présent lieu.

Lesquels m'ont déclaré que la citoyenne Marguerite-Jeanne Salmon, femme et épouse de Joseph-Isaac Clert, demeurant de présent en cette commune de Tonnay le lieu de cette commune, vient d'accoucher à l'instant d'une enfant morte née, au fait de la prescription de la loi. d'après cette déclaration je me suis sur le champ rendu au domicile où ladite au domicile de Jeanne-Marguerite Salmon, Grande rue, où elle venait d'accoucher, ainsi que les témoins ont sur le tout déclaré que l'enfant est mort dans le sein de sa mère, et qu'il est venu des couches...après m'être assuré du décès dudit enfant, j'ai dressé le présent acte, en présence des citoyens Joseph-Isaac Clert, de Claude Hyacinthe Faure, officier de santé et de Marie Rigault.

3 mai 1795 (14 floréal an III)

¹¹ In Amédée Mesnard. Saint-Jean d'Angély sous la Révolution – 1789-1909.

¹² En mars de cette année 1794, Isaac Clert est encore à Nantes avec la municipalité de Cholet, sa femme est originaire de Nantes, Jeanne-Anne Clert est avec eux à Nantes.

¹³ Ville située à égale distance de Bressuire et de Cholet.

¹⁴ Le père de cette petite fille François Cousineaux est décédé le 11 mai (22 floréal an II) ; à Tonnay-Boutonne, originaire de Chatillon/Sèvre, il réside depuis 2 mois dans cette commune. Etat civil de Tonnay.

¹⁵ Relevé Etat civil de Tonnay, 1794. Page 66.

¹⁶ Etat civil de Tonnay-Boutonne.

¹⁷ . Registres d'Etat civil de Tonnay-Boutonne. Page 69.

Par devant moi, Frédérique Lacroix, maire provisoire, nous officier municipal, est comparu Joseph-Isaac Clert, orfèvre ; accompagné de Claude Hyancinte Faure, officier de santé et de la citoyenne Thérèse Dallard Sainte Marie, épouse du citoyen Cuppé, propriétaire, ledit Faure, âgé de 44 ans et ladite Marie-Thérèse Dallard Sainte Marie ¹⁸ de 26 ans domiciliés en cette commune ont à moi déclaré Philibert (sic) Lacroix, que Marguerite Jeanne Salmon, son épouse en légitime mariage, est accouchée aujourd'hui à 2 heures de l'après-midi, d'un enfant femelle auquel ils ont donné le prénom de Thérèse-Eugénie Clert, d'après cette déclaration que les citoyens Joseph-Isaac Clert, Claude Hyacinthe Faure¹⁹ et Thérèse Dallard Sainte Marie ont confirmé conforme à la vérité, ; et la représentation qui m'a été faite de l'enfant dénommé, j'ai rédigé le présent acte que le citoyen Joseph-Isaac Clert a signé avec moi.

Il semble que le couple Clert ait résidé à Tonny-Boutonne dans l'espace de temps d'avril 1794 à novembre 1797 ? Il était accompagné de Jeanne-Anne la sœur de Joseph Isaac, Jeanne Clert, cette dernière se maria à Tonny-Boutonne en 1801, avec Paul Lair de Saint-Jean-d'Angély.

1797

Joseph-Isaac Clert, sa sœur Anne-Jeanne, Marguerite Salmon (enceinte) et ses enfants sont réfugiés à Tonny-Boutonne.

Les registres d'Etat civil ²⁰ de Tonny-Boutonne font mention de Joseph Clert, officier public, adjoint. En dates des : 28 avril (9 floréal an V) 8 juin (18 prairial an V) 6 août (19 thermidor an V) 11 et 12 août (24 thermidor et 25 thermidor an V) 2, 4, 21 septembre (16 fructidor, 18 fructidor, 5^e jour complémentaire an V) 23 et 27 octobre (2 brumaire et 6 brumaire an VI), 2 novembre (12 brumaire an VI) Il signe des actes d'état civil, comme officier municipal et adjoint. Joseph Isaac Clert qui a été élu adjoint municipal ²¹ en avril 1797, non réélu en avril 1798 car voulant certainement rejoindre La Jubaudière son domicile près de Cholet.

8 mai 1798 (19 floréal an VI).

Décès à Saint-Jean-d'Angély de Geneviève Victoire Grésil, épouse de M. Paul Lair, propriétaire.

MARIAGE DE JEANNE ANNE MARIE CLERT AVEC PAUL LAIR

Paul Lair se remarie avec Jeanne-Anne Clert²², le 30 thermidor an IX (18 août 1801) à Tonny-sur-Boutonne, Charente-Inférieure (Charente-Maritime).

Acte de mariage du citoyen Paul Lair, âgé de 45 ans, né à Saint-Jean-d'Angély le 19 octobre 1755, profession de secrétaire de la mairie et demeurant commune de Saint-Jean d'Angély ; fils de feu Charles Lair, marchand demeurant commune de Saint-Jean d'Angély et de défunte Catherine Toussaint.

Et de demoiselle Jeanne Anne Clert, 26 ans, née à Melle département des Deux-Sèvres le 22 février 1774, demeurant commune de Tonny-Boutonne, fille de feu Jean-Hilaire Clert, marchand boulanger

¹⁸ Françoise Thérèse Dallard Sainte Marie, née à Tonny le 15 septembre 1768, est la fille de feu Philippe Dallard, colonel d'artillerie aux colonies, chevalier de l'ordre de Saint Louis, décédé à Tonny le 15 août 1778 à l'âge d'environ 75 ans. et de Jeanne Angélique Casverot. Elle épouse Jean Coppé, négociant, futur maire de Tonny, le 25 janvier 1792. Registres paroissiaux. Une sœur Angélique naît à Tonny le 13 novembre 1769

¹⁹ Claude Faure, sera témoin au mariage d'Anne-Jeanne Clert à Tonny-Boutonne en 1801.

²⁰ Etat civil Tonny-Boutonne.

²¹ Communication du 15 juillet 2016, M. Thomas Vouillay, historien de Tonny-Boutonne.

²² Anne Clert réside à Tonny-Boutonne en 1801 lors de son mariage. Depuis combien de temps est-elle dans cette ville ? Comment y est-elle arrivée ? Encore présente à Cholet en juin 1793, comment a-t-elle pu traverser la zone de combats ? Une hypothèse : elle accompagne son frère Joseph-Isaac durant ses déplacements au gré des évacuations de Cholet à partir d'octobre 1793, en mars la famille Clert est réfugiée à Nantes. Joseph-Isaac à charge de famille, décide de faire évacuer sa sœur dans une région plus calme et proche de Melle là où il y a encore de la famille. À partir du 21 janvier jusqu'au mois de mai 1794, les colonnes infernales vont ravager la Vendée, mettant cette zone à feu et à sang, impossible de franchir la « ceinture de fer » sans risques, la seule route possible semble se révéler : la mer. En effet les côtes et les ports de l'océan sont protégés par les armées républicaines, afin de parer à une éventuelle intervention anglaise. Elle part de Nantes, suit la côte et arrive à Rochefort, fort bastion républicain. Elle vise Melle via Saint-Jean d'Angély et réside à Tonny-Boutonne vers 1800. Pourquoi ? Là, elle fait connaissance de son futur époux ?

et de feu Françoise Fouqueteau. Les actes préliminaires sont extraits des registres des publications de mariage faites à Saint-Jean d'Angély et Tonnav-Bretonne le vingt du présent mois.

En présence des citoyens : Etienne Lair, jeune, demeurant commune de Saint-Jean d'Angély, 42 ans, profession de marchand ; de Pierre André Jourtain, demeurant Saint-Jean d'Angély, notaire public, 40 ans ; **Claude Hyacinthe Faure**²³ demeurant Tonnav-Boutonne, profession d'officier de santé, 50 ans ; de Pierre Robineau, de Tonnav-Boutonne, profession de marchand, 33 ans.

11 juin 1802 (22 prairial an X), naissance de Marie Catherine Lair, fille de Paul Lair, premier secrétaire de la mairie de Saint-Jean-d'Angély et de Jeanne-Anne Clert.

Témoins : Etienne Lair, marchand, oncle de l'enfant. Marie Lair, tante de l'enfant.

13 mars 1805 (2 germinal an XIII) : Naissance ²⁴ à Saint-Jean-d'Angély de Marie-Claire LAIR, fille de Paul LAIR, secrétaire en chef de la mairie et d'Anne CLERT.

Signatures de Paul Lair ; Lair jeune, oncle paternel ; P. Carvailhac, L. Carvailhac ; Marie-Isabelle Lair ; Me Charrier-Langreau ; Sionneau ; J-P Sarlat

7 mars 1832 : Décès à Saint-Jean-d'Angély de Marie-Isabelle LAIR, 79 ans, non mariée, fille de Charles LAIR et de Catherine TOUSSAINT, sœur de Paul LAIR. (Mairie de Saint-Jean-d'Angély - État civil)

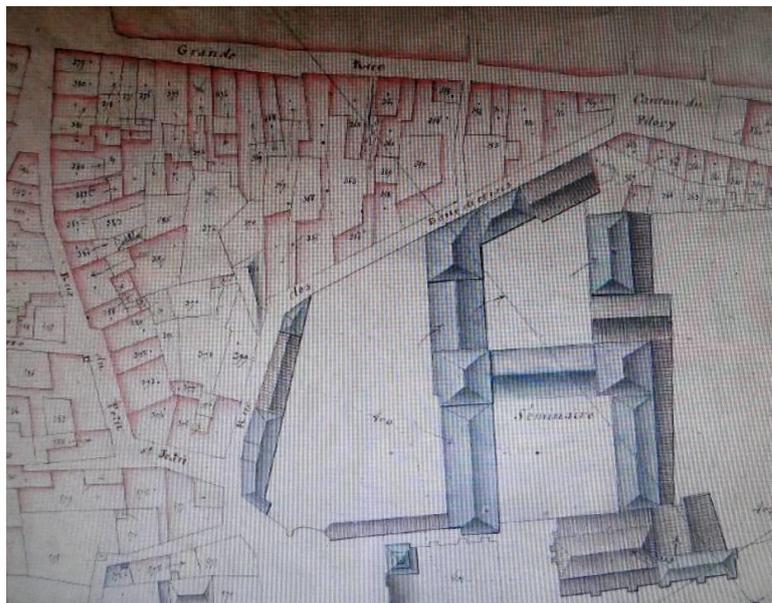
10 décembre 1840 : Décès²⁵, en son domicile Grande Rue à Saint-Jean-d'Angély, de Paul LAIR, propriétaire, 85 ans, né à Saint-Jean-d'Angély, fils de Charles LAIR et de Catherine TOUSSAINT, époux de Jeanne-Anne CLERT, 66 ans.

24 février 1842 : Décès ²⁶, en sa maison Grande Rue à Saint-Jean-d'Angély, d'Anne CLERT, 66 ans, née à Melle, fille de CLERT et de FOUQUETEAU, veuve de Paul LAIR. En fait ; elle a juste 68 ans.

Hypothèses :

Jeanne-Anne Clert est élevée par son oncle Fouqueteau à Saint-Porchaire, elle vit avec son frère curé doyen du Bressuirais. En 1793 Hilaire (le curé) est poursuivi par les Vendéens, car ayant prêté le serment constitutionnel. Il se réfugie chez son frère Joseph Isaac, orfèvre à Cholet. Leur sœur Anne est également à Cholet, puisqu'elle y est marraine en 1793. Suite aux évènements, Hilaire curé constitutionnel est affecté à la Séguinière près de Cholet, puis poursuivi, il est obligé de se réfugier à Angers, puis à Bellême (Orne) où il se marie avec sa servante.

Jeanne-Anne reste à Cholet chez son autre frère Joseph-Isaac, commissaire municipal de Cholet ? La ville est prise par les Vendéens, puis par les républicains etc. La municipalité est évacuée sur Nantes puis Saumur et Angers. Là Joseph Isaac veut protéger sa sœur en la faisant retourner dans sa famille restée à Melle. Melle région où il n'y a plus de combats, l'essentiel de ceux-ci se déroulant dans les



Grande Rue, Plan Napoléonien de Saint-Jean d'Angély. 1822

²³ A noter, au mariage Anne Clert-Paul Lair, les deux témoins à ce mariage se connaissent, puisque le 10 floréal an VII, Claude Hyacinthe Faure, 37 ans est déjà témoin au mariage du second, Pierre Robineau, 33 ans. Des voisins de Marie Clert ?

²⁴ Mairie de St-Jean-d'Angély - Etat civil.

²⁵ Mairie de St-Jean-d'Angély - Etat civil.

²⁶ Mairie de St-Jean-d'Angély- Etat civil.

Mauges. Pour rejoindre Melle ils voyageront certainement par mer de Nantes à Rochefort ? De là, seule route directe possible et sûre pour rejoindre Melle, via Tonnay-Boutonne où ils s'installent comme réfugiés de la guerre des Mauges. C'est dans cette ville où elle résidera et où elle fera connaissance de son futur mari, après 1798.

Yves CLERT

Deux-Sévriens rencontrés hors du département

Merci à Bénédicte REIGNER-TROUDE qui partage régulièrement et spontanément ses trouvailles de Deux-Sévriens rencontrés dans des archives parfois lointaines. Pour cette revue, elle nous emmène un peu à Saint-Denis et beaucoup à Brest.

École communale (garçons) du Cours Chavigny de Saint-Denis (93) Registres d'inscription 1879 à 1899 (Archives municipales Saint-Denis)

BELLOT Ferdinand : né à Niort le 4 avril 1884, fils de Hippolyte Ambroise, ponceur et NARGEAUD Marie, demeurant 19 Rue de Gonesse. Entrée à l'école le 2 octobre 1893, sortie de l'école le 14 janvier 1895 - 5^e classe, 1^{er} vaccin.

Hôpital de Brest / Décès 1691 – 1793 (Archives municipales de Brest)

- | | |
|---------------------------|--|
| 30 décembre 1789 | Jacques DUGUAY dit Branche d'Or
né à Niort, caporal au régiment de Normandie, compagnie des grenadiers
entrée à l'hôpital le 7 novembre 1789, inhumé en terre bénite |
| 22 avril 1789 | Henri AUGER
né à Thouars, soldat au régiment de Béarn, compagnie de Truchet
inhumé au cimetière de l'hôpital du roi |
| 16 mai 1782 | Louis SARASIN
né à Saint-Jouin, juridiction de Thouars, soldat de la compagnie de Lescouble
au régiment de Béarn
entrée à l'hôpital le 1 ^{er} mai 1782, inhumé au cimetière de l'hôpital du roi |
| 30 avril 1782 | Jean MASSON dit La Joye
né à Niort, soldat de la compagnie de Lescouble au régiment de Béarn
entrée à l'hôpital le 26 avril 1782, inhumé au cimetière de l'hôpital du roi |
| 13 mars 1780 | Louis PEHAUD dit La Touche
né à Saint-Martin, juridiction de Saint-Maixent
caporal de la compagnie de Basserie au régiment d'Aliaus, inhumé au
cimetière de l'hôpital |
| 1 ^{er} juin 1777 | Augustin JAR...S dit Turenne
né à Parthenay, fusilier de la compagnie d'Aussy au régiment de Nivernois
inhumé au cimetière de l'hôpital |
| 5 mars 1777 | Jacques PLANTIVEAU dit Poitevin
né à Francoul, juridiction de Saint-Maixent, fusilier de la compagnie de La
Forest au régiment de Nivernois,
inhumé au cimetière de l'hôpital |
| 22 octobre 1768 | Pierre GAURET dit Gauret
né à Mauzé – paroisse Saint-Pierre, juridiction de Thouars |

- soldat de la compagnie Lieutenante Colonelle au régiment de Béarn,
inhumé au cimetière de l'hôpital
- 3 juin 1767 **François TRANCHANT dit Sans Soucy**
né à Thouars, appointé au régiment de Dauphiné, compagnie de Bergers
inhumé au cimetière de l'hôpital
- 26 novembre 1762 **N LE BRUNET dit Le Brunet**
né à Niort, grenadier de la compagnie de Maurival au régiment de la marine
inhumé au cimetière de l'hôpital
- 16 novembre 1762 **François DUPRÉ dit La Rose**
né à Échiré, soldat de la compagnie de Prenet au régiment de Royal Marine
inhumé au cimetière de l'hôpital
- 26 juillet 1760 **André CAILLÉ dit Beauregard**
né à Échiré, soldat du bataillon de Fontenay-le-Comte, compagnie de
Chautigné
inhumé au cimetière de l'hôpital
- 10 janvier 1760 **Pierre TRIAU dit La Chapelle**
né à Echaubrognes, soldat du bataillon de Fontenay-le-Comte, compagnie de
la Ville Hervé
inhumé au cimetière de l'hôpital
- 5 janvier 1760 **Jacques CHARBONNEAU dit La Fontaine**
né à Saint-Laurent juridiction de Châtillon ; soldat du bataillon de Fontenay,
compagnie de Chautigné
inhumé au cimetière de l'hôpital
- 3 décembre 1759 **Jacques AUBRÉS dit La Forge**
né à Saint-Paul-en-Gâtine, soldat du bataillon de Fontenay, compagnie de
Mallet
inhumé au cimetière de l'hôpital
- 20 novembre 1759 **Jean Baptiste GIRARD dit La Croix**
né à Châtillon, soldat du bataillon de Fontenay, compagnie de Montigny
inhumé au cimetière de l'hôpital
- 10 novembre 1759 **Pierre MARQUET dit Tranche Montagne**
né à Le Pin, soldat du bataillon de Fontenay, compagnie de la Ville Hervé
inhumé au cimetière de l'hôpital
- 4 octobre 1759 **François FRANGER dit La Feuillade**
né à Coulonges-les-Royaux, soldat au bataillon de Fontenay, compagnie de
Mallet
inhumé au cimetière de l'hôpital
- 5 août 1759 **Jacques BOUTEILLER dit La Décampe**
né à Montigny, soldat du bataillon de Fontenay, compagnie de Chautigné
inhumé au cimetière de l'hôpital
- 21 décembre 1746 **Guillaume THIBAUT dit Belle Humeur**
né à Saint-Porchaire, soldat de la compagnie de Proust

- 22 février 1745 **Pierre BOURDIN**
né à Saint-Maixent, 25 ans, soldat de milice de la compagnie de M. Bergerieux
en garnison au château de Brest et marchant pour la paroisse de Saint-
Hommoie-et-Romanès
inhumé au cimetière de l'hôpital
- 19 février 1745 **René RIBERT dit La Forest**
22 ans, soldat de milice en garnison au château de Brest, marchant pour la
paroisse de La Forest-sur-Sèvre en Bas-Poitou, dans la compagnie de M. La
Voyrie, bataillon de Fontenay-le-Comte
inhumé au cimetière de l'hôpital
- 10 octobre 1743 **Mathurin PILET**
né à Nueil-sous-les-Aubiers, 30 ans, soldat de la compagnie de Boisorbert
inhumé au cimetière de l'hôpital
- 30 juin 1709 **Pierre MASSÉ dit La Fleur**
né à Sainte Pezenne en Poitou, soldat du château de Brest, compagnie de M.
de Debare
mort empoisonné
- 18 Septembre 1696 **Augustin FROIN dit Charoulero**
né à Bressuire
soldat du château de Brest

**Marine nationale, registre d'inscription dans le cadre du personnel ouvrier auxiliaire
(Mémoires des Hommes – Autres catégories – Matricules 15 381 à 16 098)**

- Matricule 15910 **TEILLIER Henri**
fils de Henri et Irma BALLARGÉ
né à Melle le 5 février 1891, demeurant à Niort – 56 rue de la Boule d'Or
marié à BRIANT Octavie
manœuvre à 0,55 franc/jour le 18 février 1918
manœuvre à 0,65 franc/jour le 5 avril 1918
admis aux Machines le 18 février 1918
congédié et dirigé sur Rochefort le 9 septembre 1918
cl. 1911 – recrutement subdivision de Parthenay
soldat au 114^e régiment d'infanterie
congédié avec bénéfice du sursis d'un an (blâme grève du 29 avril 1918)
- Matricule 15890 **GUÉRINEAU Jean**
fils de + Louis et Marie Rose BERNARD
né à Saint-Maixent le 11 mars 1874, demeurant à Challans
marié à MAILLOT Eulalie
charpentier à 0,65 franc/jour le 12 février 1918
charpentier à 0,65 franc/jour le 13 mars 1918
admis aux Bois le 12 février 1918
congédié le 1^{er} mai 1918 pour continuer ses services à Nantes
cl. 1894 – recrutement de La Roche-sur-Yon – matricule 1380
soldat au 51^e régiment d'artillerie

Matricule 15479

ARNOUX Henri Gustave

fils de Jean Marie et GAUNY Antoinette, né à La Chapelle-Saint-Laurent le 13 avril 1873, demeurant à Richelieu (37) – La Haute-Thonnière

marié à MÉDÉRIC Augustine

manœuvre à 3,10 francs/jour

admis aux Magasins Généraux le 12 avril 1916

congédié le 22 avril 1916

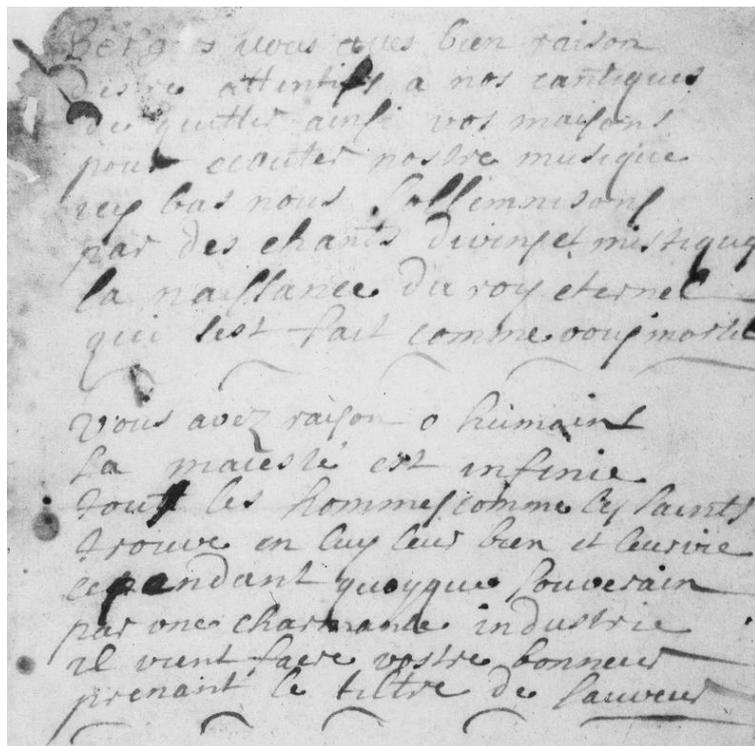
cl. 1893/1893 – recrutement de Châtelleraut – matricule 212

soldat au 3^e régiment d'artillerie à pied - 103^e bataillon

Bénédicte REIGNER-TROUDE

PALÉOGRAPHIE

Un petit exercice très facile de paléographie. Ce poème se situe dans le registre BMS (1696-1717 de la paroisse du Breuil-Bernard. Le texte n'est pas signé et le prêtre qui officiait à cette période signait MORISSEAU. L'exercice est proposé par Bénédicte REIGNER-TROUDE et c'est elle qui a réalisé la transcription. Pour ne pas tricher, pensez bien à cacher la partie droite.



*Bergers vous avez bien raison
de vous attendre a nos cantiques
de quitter ainsi vos maisons
pour écouter nostre musique
icy bas nous sollennisons
par des chants divins et mistiques
la naissance du roy éternel
qui sest fait comme vous mortel*

*Vous avez raison o humains
la majesté est infinie
tout les hommes comme les saints
trouve en luy leur bien et leur vie
cependant quoyque souverain
par une charmante industrie
il veut faire vostre honneur
prenant le tiltre de sauveur*



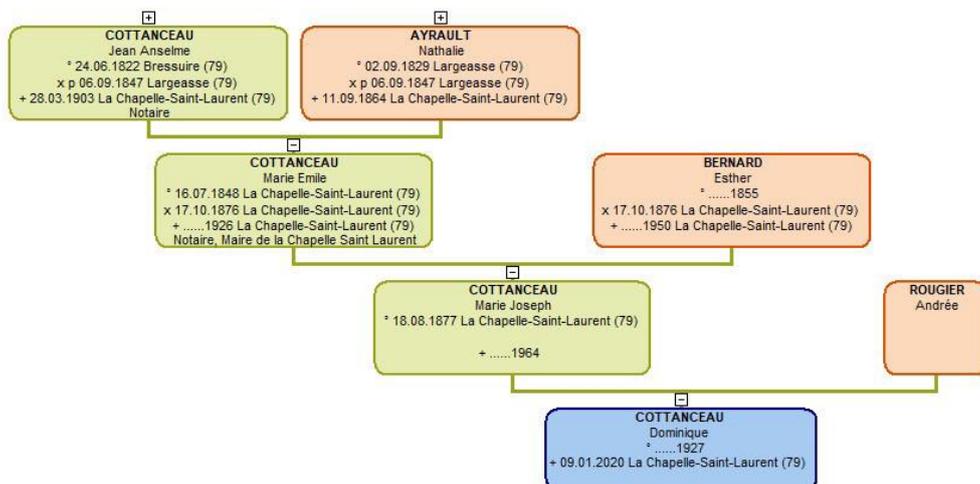
À la découverte de cousinages et d'implexes...

En janvier, dans les avis d'obsèques d'un journal, se trouvait un Dominique Cottanceau de La Chapelle-Saint-Laurent. C'est dans le cimetière de La Chapelle-Saint-Laurent, avec l'opération « *Sauvons nos tombes* » de Geneanet, que j'ai repéré cette ancienne tombe Cottanceau.



Sont inscrits sur la tombe, deux générations :
Anselme COTTANCEAU 1822-1903 et Nathalie AYRAULT 1829-1864
Émile COTTANCEAU 1848-1926 et Esther BERNARD 1855-1950

Dominique COTTANCEAU est l'arrière-petit-fils de Jean Anselme COTTANCEAU et Nathalie AYRAULT et le petit-fils d'Émile COTTANCEAU et Esther BERNARD, tous inscrits sur cette vieille tombe.

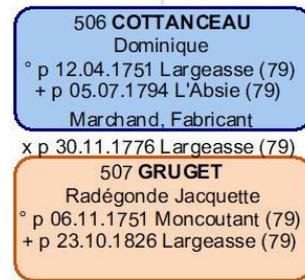


Un implexe est un même ancêtre apparaissant à plusieurs endroits dans un arbre généalogique. En voici un bien visible : le couple **Dominique COTTANCEAU et Françoise FRADIN** apparaît trois fois dans l'arbre d'Émile COTTANCEAU, fils d'Anselme COTTANCEAU et de Nathalie AYRAULT.

Pourquoi mon intérêt pour ces COTTANCEAU ?

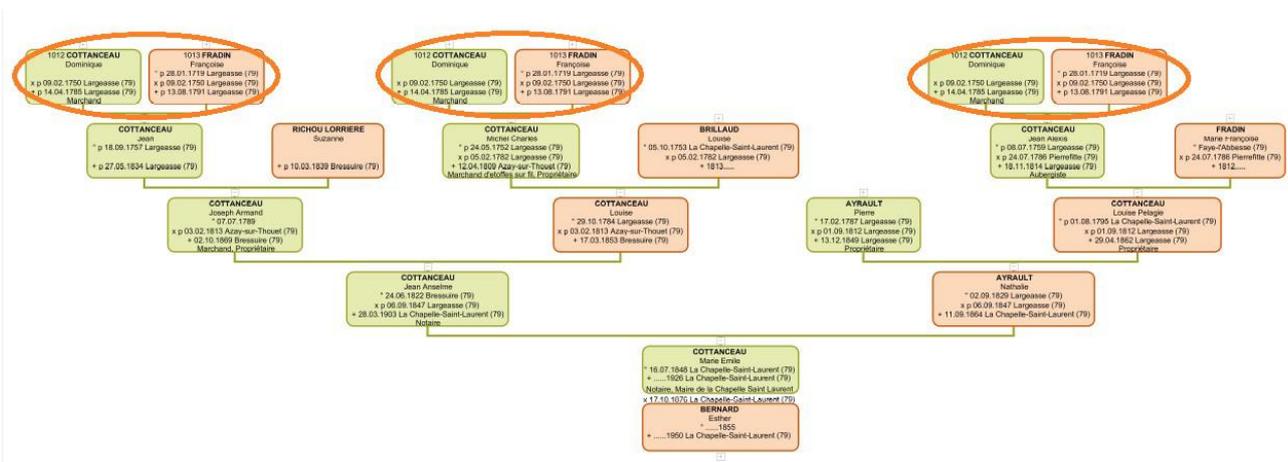
Des Dominique COTTANCEAU, père et fils, sont dans mon arbre. Celui que je préfère est né le 12/04/1751 à Largeasse et décédé le 05/07/1794 sur la route de L'Absie, « *tué par les ennemis de la République* », dit son acte de décès.

Et... ce Dominique COTTANCEAU marié à Radegonde GRUGET, est **fils de Dominique COTTANCEAU et Françoise FRADIN.**

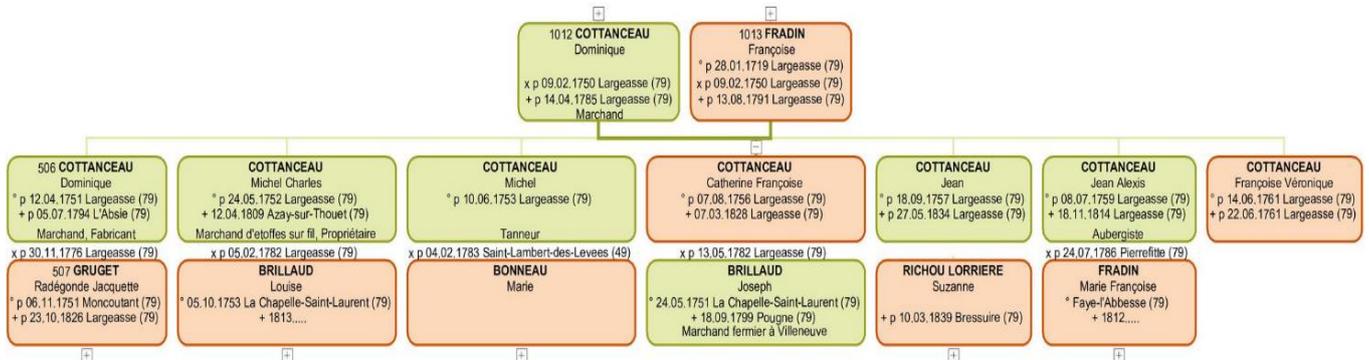


À partir de **Dominique COTTANCEAU et Françoise FRADIN**, est-il plus aisé de comprendre l'implexe noté ci-dessus dans l'arbre d'Émile COTTANCEAU ?

Dominique COTTANCEAU et Françoise FRADIN ont eu sept enfants. Le premier fils, Dominique COTTANCEAU marié à Radegonde GRUGET, est mon ancêtre.



Le second, Michel, marié avec Louise BRILLAUD est un ancêtre maternel d'Anselme COTTANCEAU. Le cinquième, Jean, marié avec Suzanne RICHOU est un ancêtre paternel d'Anselme COTTANCEAU.



Le sixième, Jean-Alexis, marié avec Marie Françoise FRADIN est un ancêtre maternel de Nathalie AYRAULT femme d'Anselme COTTANCEAU.

Et c'est ainsi que le couple Dominique COTTANCEAU et Françoise FRADIN apparaît trois fois dans l'arbre d'Émile COTTANCEAU, fils d'Anselme COTTANCEAU et de Nathalie AYRAULT.

Hé ! je crois que plus on explique et plus ça se complique ! Et pourtant, ici, c'est évident !

Des registres protestants du XVIII^e siècle retrouvés aux Archives départementales des Deux-Sèvres

Un ensemble de registres protestants du XVIII^e siècle, concernant principalement l'actuel département des Deux-Sèvres, vient d'être redécouvert. Il s'avère que ces pièces présentent un intérêt notable pour les recherches généalogiques et historiques liées au protestantisme. Elles ont été mises en ligne en septembre 2022.²⁷

La présentation des documents et le contexte historique

Ce lot se compose de 27 fascicules couvrant la période 1744-1788 et dans lesquels figurent des actes de baptême et de mariage.

Les décès n'étaient pas enregistrés car les pasteurs participaient rarement à l'inhumation. En effet, l'extrême onction reconnue comme un sacrement chez les Catholiques ne l'est pas chez les Protestants.

Ces documents datent de la période dite du Désert qui s'étale de la révocation de l'Édit de Nantes en 1685 (interdisant l'exercice du culte protestant) à l'Édit de Versailles dit de Tolérance de 1787 (accordant un état civil aux Protestants).

Durant ce laps de temps, les registres protestants n'ont plus d'existence légale car les Réformés sont tenus de déclarer baptêmes, mariages et sépultures aux curés. C'est donc dans la clandestinité qu'étaient pratiquées les cérémonies.

La plupart de ces pièces sont des registres tenus par des pasteurs itinérants, les autres étant des registres de consistoire.²⁸ Ainsi, on trouve : 13 registres du pasteur Gounon (1744-1751), 4 registres du pasteur Pélissier (1745-1749), 1 registre du pasteur Pougard (1760-1761), 1 registre du pasteur Gamain (1777-1782), 2 registres de l'église réformée de Melle (1752, 1757-1763 et 1763-1765), 1 registre de l'église réformée de La Mothe-Saint-Héray (1779-1783), 1 registre d'un consistoire non déterminé (1770-1775 : les actes ont été rédigés par les pasteurs Pougard, Gibaud, Gamain, Métayer et Dubreuil), 4 registres d'un consistoire non déterminé (les actes des trois premiers fascicules, 1781-1787, ont été dressés par le pasteur Gobinaud ainsi que par des civils ; le dernier, 1787-1788, ne comporte aucune signature).

Les Archives départementales des Deux-Sèvres conservent déjà des registres des pasteurs Pougard et Gamain mais ce sont les premiers des pasteurs Gounon et Pélissier. Ces documents viennent donc considérablement enrichir les fonds du service.

Il est à noter que l'accès aux vues numériques peut se faire soit par nom de lieu soit par nom de pasteur.

Des registres considérés comme perdus depuis des décennies

L'historique de leur conservation est complexe et non totalement élucidée. En effet, ces documents ont rejoint les fonds des Archives départementales des Deux-Sèvres suite à leur transfert par les Archives départementales de la Vienne. Ils faisaient partie d'un ensemble de pièces dans lequel figuraient également des registres paroissiaux de Vitré²⁹ ainsi que quelques autres documents ayant un lien avec cette commune. Ce service les avait reçus d'une personne qui les avait retrouvés chez elle. Cette dernière supposait qu'ils étaient conservés par des membres de la famille de son mari mais sans certitude.

²⁷. Consultables sur le site internet <https://archives-deux-sevres-vienne.fr/>

²⁸. En effet, les actes étaient rédigés dans deux registres distincts. Le premier registre était celui que conservait le pasteur avec lui, dans lequel les actes étaient numérotés et dans l'ordre chronologique. Il concernait les Protestants de plusieurs localités du fait de l'itinérance du pasteur. Le second exemplaire était celui du consistoire c'est-à-dire celui conservé par les « anciens » des églises locales. Il comportait les actes célébrés par les différents pasteurs autour d'un même lieu. Ces actes comportaient le même numéro que celui du registre du pasteur.

²⁹. Mis en ligne en octobre 2022 sur le site internet <https://archives-deux-sevres-vienne.fr/>

Par ailleurs, d'après les écrits de pasteurs et de chercheurs, il s'avère que ces documents étaient considérés comme perdus depuis des décennies, peut-être même depuis plus d'un siècle. En effet, dans un article qu'il a rédigé en 1946, le pasteur Paul Romane-Musculus indique que « *au milieu du XIX^e siècle, le pasteur Lièvre les a consultés à Vitré* »³⁰. De plus, Pierre Dez dans ses notes signale que « *Gounon et Pélissier se trouvaient dans le fonds Gobinaud à Melle. En 1892, les héritiers du pasteur Belluc ont détruit tout le fonds et même par surcroît le premier registre du consistoire de Melle* ». Dez précise aussi que « *le pasteur Gamain ayant exercé son ministère jusqu'à sa mort le 10 11 1782, le dernier registre manque* »³¹. Ce dernier registre (1777-1782) figure bien dans le lot retrouvé tout comme celui du consistoire de Melle. Il en est de même pour le premier registre du pasteur Pognard (1760-1761) que Dez mentionne comme perdu³².

Par conséquent, ces témoignages démontrent l'ampleur de la « redécouverte » de ces pièces.

Les actes de deux prédicants, originaires du Vivarais, envoyés en Poitou

Parmi cet ensemble de documents, les chercheurs vont notamment pouvoir découvrir les registres tenus par deux pasteurs originaires du Vivarais (Ardèche).

Ainsi, Gounon et Pélissier faisaient partie des pasteurs, formés au séminaire de Lausanne, qui commencèrent, à la faveur d'un assouplissement des répressions, à parcourir la France à partir des années 1740. Tous les deux furent dirigés vers le Poitou en manque de ministres du culte.

Antoine Gounon dit Pradon est né en 1712 à Vernoux (Ardèche) et étudie la théologie à Lausanne de 1740 à 1743, année de sa consécration. Arrivé en Poitou en 1744, il y devient l'un des principaux pasteurs³³.



Registre du pasteur Gounon, 1745 (Archives départementales des Deux-Sèvres, 2 | 85)

Pierre Pélissier dit Dubesset, lui, est né en 1716 à Silhac (Ardèche). Étudiant à Lausanne de 1741 à 1743, il est consacré en 1743. Suite au synode national de 1744, il est envoyé pour un an en Poitou où il arrive en 1745³⁴. S'ensuit un conflit entre les deux hommes.

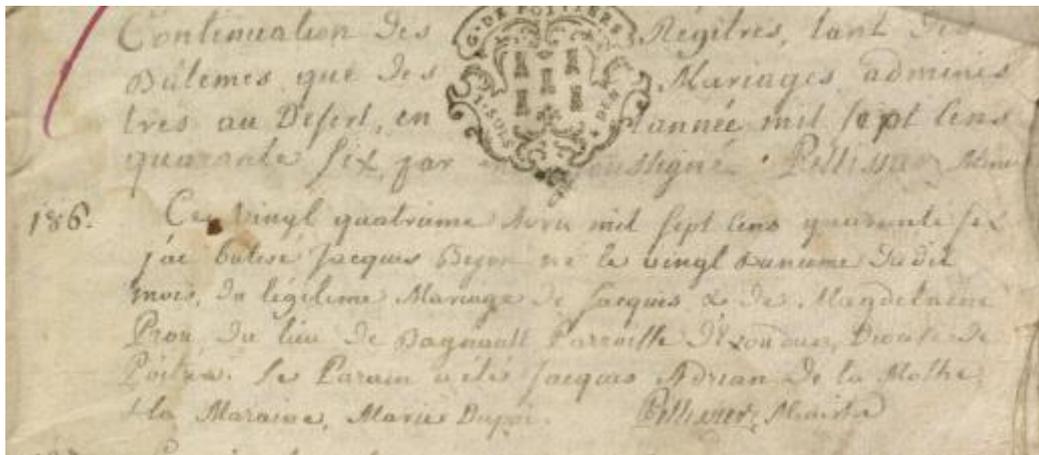
³⁰. Paul Romane-Musculus, *Les registres des Pasteurs du « Désert » en Bas-Poitou*, dans La Revue du Bas-Poitou, 1946-1947, p. 164-172.

³¹. Bibliothèque de la Société d'histoire du protestantisme français, MSS 1500/10.

³². Ibid.

³³. Yves Krumenacker, *Les Protestants du Poitou au XVIII^e siècle (1681-1789)*, Paris, Honoré Champion, 1998 et Yves Krumenacker, *Dictionnaire des pasteurs de la France du XVIII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2008.

³⁴. Ibid.



Registre du pasteur Pélissier, 1746 (Archives départementales des Deux-Sèvres, 2 | 97)

Des pasteurs itinérants qui célèbrent baptêmes et mariages au fil de leurs déplacements

Les actes consignés par les deux Ardéchois concernent majoritairement les fidèles de l'ancien « Moyen Poitou protestant » c'est-à-dire du sud-est de l'actuel département des Deux-Sèvres³⁵ et quelques paroisses à présent situées dans le département de la Vienne (Rouillé et Saint-Sauvant).

Mais, les pasteurs étant itinérants, ils célébraient les baptêmes et les mariages tout au long de leur parcours. On peut donc retracer leurs déplacements en Angoumois, Saintonge, Bas-Poitou et dans le sud-ouest de la France. Dans les registres de Gounon, certains actes concernent des fidèles des diocèses [protestants] de Béziers, Cahors, Saintes, La Rochelle et Luçon. De façon identique, dans ceux de Pélissier sont mentionnés les diocèses d'Agen, Périgueux, Saintes, La Rochelle et Luçon. Ainsi, dans son registre couvrant la période 1744-1745³⁶, Gounon célébra 104 baptêmes et mariages dont 90 en Poitou.

Dans le lot retrouvé, figurent également des registres des consistoires de La Mothe-Saint-Héray (1779-1783) et de Melle (1752-1765).

La formation de jeunes poitevins

Par ailleurs, un autre attrait de ces registres est la signature apposée en bas des actes. Ainsi, à partir de 1745 et jusqu'en 1747, à côté du seing de Gounon, se trouvait la mention, « *Gamain étudiant* » ou « *Gamain étudiant et secrétaire* ». Comme le mentionne Auguste Lièvre³⁷, « *chacun des pasteurs prit avec lui un jeune homme du pays pour le préparer à entrer à l'Académie de Lausanne* ».

Pierre Gamain, originaire de La Barre de Sepvret, a ainsi été proposant aux côtés de Gounon avant de partir une année au séminaire. Il sera envoyé en Poitou en 1749, suite au conflit entre les deux Ardéchois, et y deviendra l'un des principaux pasteurs. En outre, l'ultime registre qu'il a tenu fait partie du lot redécouvert !

Une aide précieuse pour les recherches généalogiques

Pour conclure, nous pouvons affirmer que la redécouverte de ces documents, leur numérisation et leur mise en ligne offrent de nouvelles perspectives aux chercheurs aussi bien dans le domaine généalogique que dans le domaine historique.

Sophie MONNET
Archiviste aux AD79

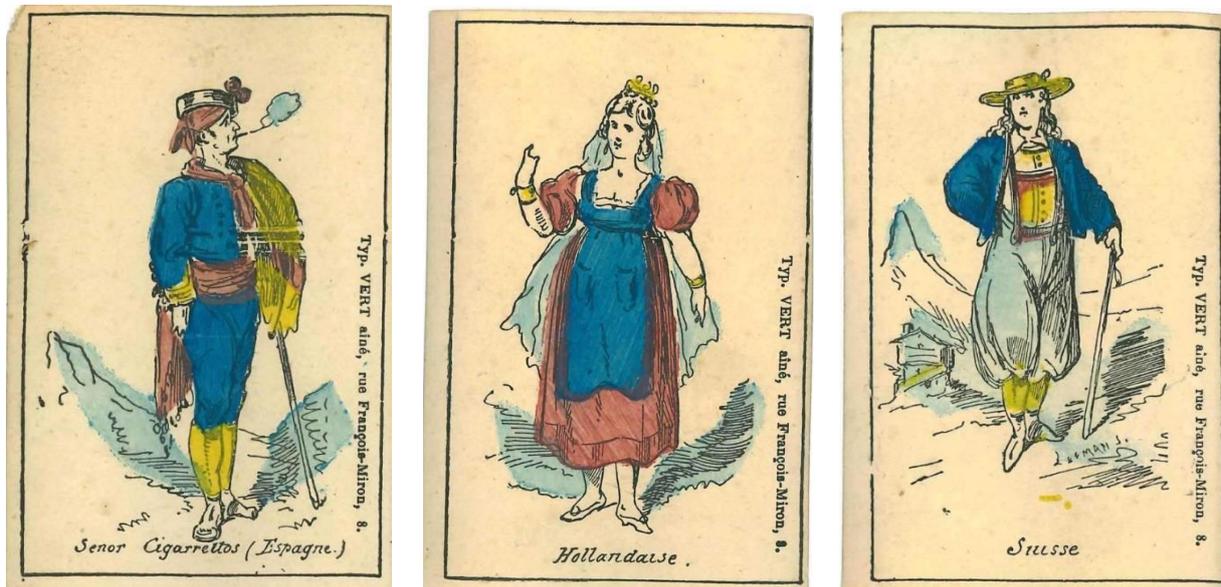
³⁵. C'est-à-dire ceux des paroisses de : Aigonay, Avon, Azay, Beaussais, Breloux, Celles, Champdeniers, Chauray, Chavagné, Chenay, Chey, Exoudun, François, Fressines, Goux, La Mothe-Saint-Héray, Lezay, Mairé l'Evescault, Mazières, Mougou, Niort, Pamproux, Prailles, Rom, Saint-Carlais, Saint-Christophe, Sainte-Blandine, Sainte-Néomaye, Saint-Martin de Melle, Saint-Martin-de-Saint-Maixent, Saint-Pierre de Melle, Sainte-Gemme, Saivres, Salles, Sepvret, Soudan, Souvigné, Thorigné, Vançais, Verrines, Vitré, Vouillé.

³⁶. Archives départementales des Deux-Sèvres, 2 | 83.

³⁷. Auguste Lièvre, *Histoire des protestants et des églises réformées du Poitou*. Paris, Grassart, 1858.

Nos ancêtres les étrangers

En feuilletant l'état civil du XIXe et au fur et à mesure qu'on avance dans le siècle, la présence d'« étrangers », de passage ou établis dans les Deux-Sèvres, est de plus en plus importante. Après les mouvements de population durant la Révolution et l'Empire, l'arrivée d'ouvriers et d'artisans italiens, espagnols, belges, allemands, polonais... accompagne le développement économique de nos petites villes. À la campagne, les cultivateurs emploient parfois une main d'œuvre étrangère ; on relève ici et là le mariage d'un journalier espagnol ou polonais qui épouse une fille du village, ailleurs un ancien prisonnier de guerre loue un lopin de terre et fonde une famille avec une Poitevine... Notre département rural a donc accueilli, de façon très amortie, les premières vagues migratoires de l'ère industrielle.



Cartes à jouer du « jeu des nationalités », Typ. Vert aîné, Paris, XIX^e siècle. Coll. particulière

« Comment peut-on être Persan ? »

Sous l'Ancien régime, la période qui nous intéresse ici, les « étrangers » sont plus difficiles à recenser. Or, pour le chercheur, la mention d'un « étranger », au sens moderne du terme, dans une archive des Deux-Sèvres attise toujours la curiosité. Comment est-il arrivé là ? Pourquoi s'est-il exilé ? Comment a-t-il été accueilli ? On imagine une existence picaresque, des aventures extraordinaires et on mène l'enquête. L'apparition d'un migrant dans un arbre généalogique qu'on croyait endogame, fait aussi sensation, comme l'arrivée d'un Persan enturbanné dans les rues de Paris du temps de Montesquieu. La méfiance des autochtones, comme les préjugés, devaient être répandus. Pourtant, certains indices montrent que des étrangers se sont bien intégrés y compris dans des communautés qu'on penserait repliées sur elles-mêmes, loin des villes et des grandes routes.

« Étranges étrangers »

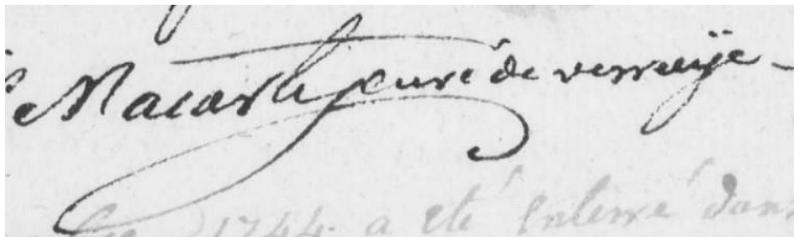
On peut les classer en plusieurs catégories : ceux qui passent et ceux qui font souche, mais aussi par métier (colporteurs et marchands, soldats en campagne ou en caserne, artisans spécialisés, prêtres, domestiques, vagabonds, prisonniers de guerre, anciens esclaves...) ou encore par origine. Il faut distinguer aussi les migrants qui suivent un mouvement collectif (les Irlandais nombreux dans l'Ouest de la France qui ont fui les persécutions religieuses, les soldats des pays germaniques embrigadés dans les régiments étrangers) et les « isolés » dont le parcours est souvent plus difficile à suivre. La liste qui suit n'est pas exhaustive mais donne une idée de la variété des étrangers qui ont vécu chez nous, de leurs occupations, de leur répartition, de leur origine. Qui sait ? Certains lecteurs y retrouveront peut-être un ancêtre...

Vrais et faux Portugais

Les Portugais, aujourd'hui première communauté immigrée des Deux-Sèvres, ont un prédécesseur à Augé : **Emmanuel FERNANDE**. Sellier de son métier, le Portugais d'Augé a peut-être suivi l'un des nobles de la paroisse qui signent nombreux son acte de mariage en 1673 avec une Saint-Maixentaise. En 1691, le sellier portugais est « *sergent verdier prévost de la terre et baronnie d'Augé* » et vit au château. Mort au même endroit en 1731, « Manoel Fernandès » a de nombreux descendants. En 1679, on enterre à Niort une Portugaise de 36 ans : **Catherine BRITTE NAUGUERRE** (comprenez Catarina Brites Nogueira) dont on ne sait rien. Attention ! Les nombreux marchands portugais qui se pressent aux foires de Niort ne sont ni portugais, ni vraiment étrangers : ce sont les descendants des Juifs marranes espagnols chassés par les Rois catholiques à la fin du XVe siècle et réfugiés d'abord au Portugal d'où ils furent à nouveau expulsés. Formant de petites communautés à Bayonne, Bordeaux, la Rochelle ou Nantes, les marchands portugais ont introduit en France le cacao et autres merveilles exotiques.

Les Poitevins ne manquent pas d'Éire

Au mitan du XVIIe siècle, Cromwell impose brutalement la réforme anglicane à l'Irlande catholique en déportant et en massacrant la population. Cette terrible répression pousse à l'exil des prêtres et des séminaristes irlandais mais aussi des nobles, des soldats et de simples marchands qui trouvent refuge dans notre pays. La deuxième vague d'émigration, plus importante encore, a lieu après la défaite du roi catholique Jacques II en 1689 et provoque l'exode de milliers d'Irlandais dont beaucoup de soldats qui vont constituer l'important régiment irlandais au service du roi de France. Il y a donc trois grandes catégories d'immigrés irlandais : les curés, les soldats et les nobles. Le généalogiste poitevin a donc quelques chances de se découvrir un ancêtre « hibernois » comme on les appelait autrefois, car certains de ces étrangers ont fait souche dans notre région en épousant des Poitevines. Le Collège irlandais de Poitiers fondé en 1674 attire des prêtres et des professeurs d'Irlande dont certains obtiennent des cures comme **Thomas COCHRANE** prêtre curé pendant plus de 20 ans de Chalandray où il meurt en 1722, **Daniel MACARTY** à la Foye-Monjault, les frères **MACARTY** à Parthenay et Verruyes, **Edmond GOULD** commendataire de l'abbaye de St-Laon à Thouars, **Martin HYNES**, **Gautier NUGENT**, **Jacques WARREN**, tous prêtres et vicaires du côté de St-Mesmin, Montravers, la Chapelle-Saint-Laurent... Le plus illustre d'entre eux étant le Vénérable messire **Thomas GOULD** abbé commendataire de l'abbaye de Cork, trésorier de l'église du chapitre Notre-Dame du Château (de Thouars) et missionnaire entretenu par sa Majesté pour l'instruction des nouveaux convertis qui décède à Thouars en 1704.³⁸ Citons une femme : **Marie Magdelaine MACARTY** supérieure de l'hôpital d'Argenton-Château dans les années 1720.

A handwritten signature in cursive script, likely from a document, reading "Macarty curé de verruyes". The ink is dark and the paper appears aged.

Signature de Gabriel de Macarty curé de Verruyes de 1744 à 1762, « mort subitement après avoir célébré les saints mystères ». Son frère Joseph Alexandre est curé de St-Paul de Parthenay. Sa mère, Dame Catherine Flechier, veuve de Sieur Theodore Macarty « cy devant commandant pour le Roy à Charmes en Vivarais », décède à Verruyes en 1761. Un autre frère Barthélémy Daniel est gouverneur de la Haute-Louisiane (Illinois).

Mais la présence d'ecclésiastiques irlandais est attestée beaucoup plus tôt dans le siècle. Par exemple, un certain **Cornelius O'CONNOR** dessert la paroisse d'Augé en 1641 et le prêtre **Terence ODOIN** meurt à Niort en 1661. Parmi le personnel du collège jésuite irlandais, on trouve des laïcs comme les frères **Edouard** et **Richard DEMPSY**, tous deux « professeurs des humanités » à Poitiers et Niort et mariés à des Poitevines en 1716 et 1721 et leur neveu **Jacques TAAFF** « irlandais réfugié » en 1750. Citons aussi **Bernard MACONVELLE**, « hibernois » principal du collège de Thouars en 1668, qui confirme la vocation éducative des jésuites irlandais. L'Irlande a également fourni des mercenaires à toute l'Europe

³⁸ Sébastien Jahan, *Les Étrangers en Poitou au XVIII^e siècle, traverser ou rester*, Geste éditions, 2019, p.173-189
Généa79 n° 118 page 28

catholique. Certaines de ces « Oies sauvages » comme on les appelait sont passées par le Poitou ou y ont terminé leur vie : **Richard VALS** à Niort en 1661 (est-ce le Richard Valiche marié en 1655 à Nouaillé-Maupertuis ?), **Germain DARSEES** à Parthenay en 1694, etc. Quelques soldats vivent en famille : la petite Jeanne fille de **Denis HERT** du régiment irlandais de la Reine originaire de la ville de Belhinden en Irlande et de **Marguerite LOU** sa femme meurt à Parthenay en 1692, une autre petite Irlandaise est enterrée à Mazières-en-Gâtine l'année suivante. En 1779, **John JASME**, jeune prisonnier de guerre irlandais de 17 ans, se noie dans le Thouet à St-Jean-de-Thouars.

Hibernois de nation

Quelques gentilshommes irlandais séjournent dans notre département : **François DEJOYE** natif de Londonderry qui a un fils à Niort en 1697, l'écuyer **Henry de BURTON** qui épouse en 1727 à Assais sa compatriote **Catherine de MACARTY de MACHASINE**. D'autres « Hibernois de nation » qui ne sont ni curés ni soldats arrivent en Poitou à différentes époques. Saint-Maixent voit passer plusieurs Irlandais : le marchand **Antoine FINICARE** marié à une Saint-Maixentaise en 1618 qui a un enfant l'année suivante, **Thadee MORHINGEN** et **Katherine RONARD** parents en 1631, **Noël CANON** qui baptise une fille dans la même ville en 1702, mais aussi **Moriart CALLACHAN** et sa femme **Hellaine PRIAR** qui accouche au village de la Rinchardière de Vautebis en 1625. Le couple fait baptiser l'enfant à St-Maixent quelques jours plus tard, leur compatriote **Jacquette DONNEHAULT** est la marraine. À Niort, « une pauvre fille irlandaise » décède au Sanitat (une maison de charité) en 1632, **Jeanne FESLAN** épouse un tailleur niortais en 1639. Certains Irlandais restent, d'autres ne font que passer comme **Anthony SOUGNY** du diocèse de Cork en Hibernie et sa femme **Marguerite CONDON** présents à Nueilles-Aubiers en 1652. En 1668, se marie à l'église de St-Médard de Thouars un certain **Morice D'ERBY dit l'Espérance** « *âgé d'environ quarante ans, Hibernois de nation du diocèse de Kelqueny (Kilkenny), paroisse de St-Michel, fils de Daniel D'Erby et de Marguerite Verguet, sorti de son pays depuis dix-sept ans pour la foi catholique apostolique et romaine demeurant depuis onze ans en cette ville paroisse de céans et de présent serviteur domestique en l'hôtellerie du Sauvage...* » Cet Irlandais a aujourd'hui encore des descendants. La racine irlandaise du Poitou est modeste mais bien réelle.

Chez les Flamands (et les Wallons)

À Niort, il n'est pas rare de croiser des marchands flamands achetant ou vendant du textile et autres marchandises lors des grandes foires. En marge de ce commerce, une petite communauté de cordonniers venus du nord s'est constituée au cours du XVIII^e siècle, bénéficiant sans doute de la bonne réputation de leur savoir-faire. Le Bruxellois **Roland MACHUELS (MACHY, MICHI)** qui convole avec une Niortaise en 1719 est à l'origine d'une dynastie de maîtres et compagnons cordonniers. Machuels est bientôt rejoint par **Adrien SPEECKAERT** natif de Vilvoorde, et plus tard par **Perpette RASKIN** de Dinant près de Namur et par le Luxembourgeois **Jean Jacques SANTAG**. Au siècle précédent, les Niortais se chaussaient chez les cordonniers allemands **Philippe MEYER** et **Armand HIANCE (Hermann YANS)** présents à Niort depuis les années 1660 au moins. Cependant, la présence belge est plus ancienne à Niort : en 1631, « *un compagnon cordonnier wallon* » meurt chez Morin son maître. D'autres « Flamands de nation » dont on ignore le métier terminent leur vie la même année au même endroit, il s'agit d'**Adrien GRELOT**, de sa fille **Marie**, de **Pierre ADRIAN**, puis en 1646, de **Georges JEHAN**... Plus tard en 1675, un natif d'Anvers, **Jean VANZANFORT** trouve chaussure à son pied en épousant à Magné la fille d'un laboureur et s'acclimate si bien que son fils deviendra le curé de la paroisse. Est-il venu avec les Hollandais pour aménager le marais ? Ajoutons à la liste **Catherine BAQUET** Flamande d'Alosse (Alost ?) femme de **Louis DEMARBRE** morte à St-Christophe-sur-Roc en 1702 et **Michel BRAUWDERS** tailleur d'habit de Malines en Brabant qui épouse une Niortaise en 1782.

Le charme de l'uniforme

Sous l'Ancien régime, l'armée recrute hors des frontières surtout en Suisse et dans les états allemands d'innombrables mercenaires et forme des régiments étrangers au service du Royaume de France.

Le soldat venu de l'est était sans doute une figure familière (parfois redoutée) de nos ancêtres poitevins car on en retrouve un peu partout au Grand Siècle comme au Siècle des Lumières. La plupart ne font que passer, certains restent et se marient, des enfants légitimes ou pas naissent de leurs œuvres. D'autres sont en garnison avec leurs épouses. À Niort, **Laurent DIEBOL** soldat au régiment royal des vaisseaux a des jumelles en 1760, le caporal **Henry YANZENNE** dit Montmidy et son épouse **Anne Catherine WIDAR** sont parents en 1761. **Jean Daniel KOHLER** et sa femme **Renée TUCAS** baptisent deux enfants en 1766 et 1767, les parrains, **Jacques WAGNER** et **Antonius MULLER**, sont comme le père musiciens au régiment royal étranger. Un autre trompette **François Joseph SPITZER** du régiment de Pologne reconnaît un fils en 1764, suivi de deux autres musiciens, **Gaspard CHERFF** et **Jean (Johannes) WETZEL** du régiment Royal-Piémont, pères en 1769 et 1770, puis de l'armurier au régiment de dragons **Guillaume WEITLIENG** en 1773. Les mères aussi ont un patronyme à consonance germanique. Deux étrangers se marient à Niort en 1766 : le Suisse **Joseph BRUCKER** puis **Nicolas JAHN** originaire de « Bareiht » en Allemagne. En 1777, un dénommé **Jean Georges STARK** trompette au régiment de Navarre et **Thérèse SAUTREIN** ont un enfant à Niort. **Michel SPIGUEL** cavalier au régiment de Pologne s'y marie en 1787. **Frantz Carle SCHREIBER** colonel allemand en garnison à Thouars et **Catherine SOUSMAN** sont parrain et marraine de la fille de leur compatriote **Jean LEINFELD**. À Exoudun, le soldat flamand **Jacques VOLPENE** passe un contrat de mariage en 1718. À Melle, en 1727, le dragon allemand **Jean Michel MEYER** épouse **Marie STINDRIN**, veuve d'un camarade, aussi d'origine allemande. À Chizé, **Jacob STINGUEL** trompette au régiment de Toulouse a une fille en 1725 de sa femme française, etc.

La présence de soldats germaniques était déjà bien visible sous Louis XIV. Citons le Danois **Hanst PAUL** (1669), l'Allemand **François DORFEIL** (1690), le capitaine de cavalerie **Jean Pierre de GOSSEAU** noble du Brabant et son épouse **Suzanne de SCHILLING** qui abjure à Thouars en 1690 ; ils ont une fille la même année à St-Jean. Un certain **Jean Baptiste KEVASQUI** enterre sa petite fille à Parthenay en 1726. S'agit-il d'un soldat polonais ? Il y a encore les 23 prisonniers de guerre des troupes de l'évêque de Münster (1712) morts au Donjon de Niort. La liste est longue...

Robert de Cunningham, écuyer de la garde écossaise de Louis XI, a fait bâtir le beau château de Cherveux. **Robert CASCAR** « Escossois » marié au Temple de St-Maixent en 1591 faisait-il partie du même corps ? On verra que plusieurs familles nobles du Poitou ont une origine écossaise.

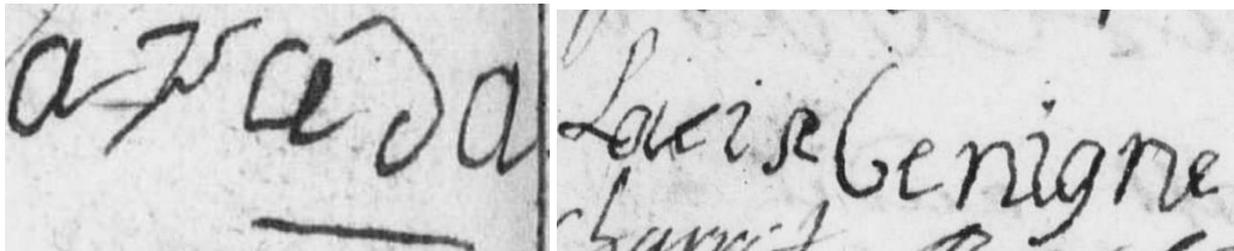


Un soldat ou un gentilhomme dessiné dans le registre paroissial de Notre-Dame de Niort (1752).

« Par les airs du valet, on peut juger du maître. »

On rencontre des domestiques étrangers dans la période qui nous intéresse. Certains valets de chambre sont parfois d'anciens soldats restés au service de leur capitaine comme l'Espagnol **Domingo de PANO dit Saint Jean** serviteur domestique de Monsieur de Bois Basset capitaine de cavalerie demeurant au Luc à Germond. Domingo reconnaît avoir « engrossé » la servante du château (1712). À Salles en 1757, le marquis de Montausier marie son palefrenier allemand **Michel HAINDEL dit Robert** à une villageoise. À Airvault, Monsieur de Vernay enterre **Henry**, son serviteur flamand, en 1659. En 1768, le wallon **Nicolas WILLEME**, domestique de M. de Villedon, se marie à Niort et légitime une enfant de trois ans.

Plus inattendue, la présence de serviteurs « mores de nation » est attestée au début du XVIII^e siècle. Un dénommé **Michel ARADA** officier et homme de chambre de Mme Maboul la marquise de Fors épouse en 1724 à Ardin une veuve de la même origine : **Louise BÉNIGNE** « aussi naturalisée française », peut-être femme de chambre d'Anne de Chasteauneuf, la dame d'Ardin, sœur du lieutenant du château de Niort. Ce sont leurs maîtresses, sans doute, qui ont arrangé cette union entre exotiques dont les noces célébrées à l'église d'Ardin ont dû attirer les curieux. Louise Bénigne, cependant, vit à Ardin depuis une vingtaine d'années au moins et y a épousé en premières noces en 1708, un notable de Béceleuf, Jacques Baraton sieur de Mortagne, avec qui elle forme le plus ancien couple mixte (unissant un blanc et une noire) connu dans notre département. Louise est si bien intégrée qu'elle est choisie pour marraine à deux reprises à Ardin en 1698 et 1699, quand elle était très jeune, et beaucoup plus tard à Fors en 1729. Les origines de Louise sont d'ailleurs omises dans tous les actes qui la concernent, sauf dans l'acte de mariage qui l'unit à Michel Arada. Elle meurt en 1743 au château de Fors où elle vivait depuis son mariage avec Arada, apparemment sans enfants, son époux étant mort avant 1729, on ne sait où.



Signatures de Michel Arada (1724) et de Louise Benigne (1708) dans les registres paroissiaux d'Ardin.

Un Arada au château de Fors

Le terme « more » pose un problème car il peut désigner des ethnies diverses : arabe, berbère, turc ou africain – on se souvient que le héros shakespearien Othello, le Maure de Venise, est noir – et doit être compris la plupart du temps comme un synonyme de musulman. « Se faire more » signifiait se convertir à l'islam. Pourtant, le curé d'Ardin qui marie le couple parle de naturalisation et non de conversion, sans doute parce que les mariés sont nés chrétiens ou sont baptisés de longue date. Quoique maures, il est peu probable que Michel et Louise soient d'anciens captifs musulmans pris dans la guerre permanente qui oppose, en Méditerranée et jusqu'en Atlantique, les vaisseaux français aux pirates barbaresques. Dans leur cas, le qualificatif « more » renvoie plus sûrement à leur couleur de peau, d'autant plus que le nom Arada, assez répandu à St-Domingue au XVIII^e siècle – la mère de Toussaint Louverture se nommait Pauline Arada –, se rapporte à une « nation arada » du golfe de Guinée d'où étaient issus de nombreux esclaves. (On trouve d'ailleurs les baptêmes à Rochefort en 1688 et 1689 de Georges Alexandre Darada « nègre » âgé de 8 ou 9 ans, emmené en France par un capitaine de vaisseau et d'Antoine André Darada âgé de 12 ans, envoyé par un nommé Ducasse en 1689. En 1723, le jeune Pierre, fils de Ponpée, « natif du royaume d'Arada en Guinée » que son maître Biardeau de la Mittière avait fait baptiser en Guinée par « crainte d'accident » est *rebaptisé* à Marsilly près de la Rochelle. Citons enfin le baptême à Limoges en 1720 d'un « nègre Arada » âgé de 14 ans, esclave ou domestique affranchi de l'officier de marine Joseph Labiche de Reignefort qui avait séjourné aux Antilles.) Quant à Louise Bénigne qui vit à Ardin depuis 1698 au moins, elle est aussi liée aux Caraïbes. Elle pourrait être arrivée au château de Dilay avec le capitaine de vaisseau Gaspard de Goussé, fils d'Anne de Chasteauneuf, qui sera gouverneur de St-Domingue dans les années 1720-1730. Notre couple de Maures du château de Fors est donc un couple de noirs africains ou antillais et non d'Arabes ou d'orientaux.

Un autre « more de nation » a vécu à Niort au siècle précédent. Il s'agit de **Bertrand ROBERT**, âgé de 11 ou 12 ans, baptisé le 24 avril 1672 à Notre-Dame. Ici aussi, les raisons de la présence de cet enfant à Niort sont inconnues, même s'il était certainement le serviteur de son parrain, le marchand paumier

(tenancier d'un jeu de paume) Bertrand Poisset sieur de la Varenne, ou de sa marraine Claude Poussot qui était noble. Le jeune Bertrand était-il mousse sur une felouque capturée par un vaisseau chrétien ou un ancien esclave né en Afrique d'où ce baptême tardif ? La seconde hypothèse est la plus vraisemblable.

« C'est à ce prix-là que vous mangez du sucre en Europe ! »

Parmi les millions d'Africains déportés pendant la traite négrière, un certain nombre ont eu pour destination la métropole où, juridiquement, ils cessaient d'être esclave puisque le servage était interdit en France depuis des siècles : « *Tout esclave qui met le pied sur le sol du royaume est libre* », précise le



« Code noir » de Colbert publié en 1685. Les noirs qu'on rencontre dans nos villes et campagnes poitevines sont donc souvent liés à une famille de négociants et de gens de mer revenus des colonies d'Amérique et des Antilles. La proximité des grands ports de la façade atlantique qui organisent la traite (la Rochelle, Nantes...) explique aussi la présence de domestiques noirs, parfois « offerts » par un colon à sa famille en métropole. C'est peut-être le cas d'**Elisabeth** « négresse de 19 ans » domestique dans la maison de M. Avice de la Motte décédée à Niort en 1741 et de **Marguerite Henriette**, « fille nègre adulte (sic) âgée de 9 ans à peu près appartenant à dame Marguerite Commercy épouse de Mr Pierre Paul Donadieu négociant, ladite Dame demeurant sur cette paroisse depuis plusieurs années, rue Ste-Marthe », baptisée à Notre-Dame de Niort en 1769.

La femme de chambre noire, détail du tableau « Mademoiselle de Clermont en sultane » par Jean-Marc Nattier (1733), huile sur toile, Wallace Collection.

Un acte de baptême de 1754 reçu dans la même paroisse est plus détaillé : « *Le douze février, après avoir resté pendant plus d'un an dans le catéchuménat et y avoir reçu les instructions nécessaires, a été baptisé un adulte (sic) âgé d'environ douze ans, nègre de nation de la côte de Guinée, domestique de Messire François Pierre de la Fitte chevalier seigneur de Liesta et des Pins enseigne des vaisseaux du roi au département de Rochefort, il a pris pour nom de baptême Louis François, son parrain a été son susdit maître et sa marraine dame Louise Deidier épouse de monsieur de la Fitte soussignés* ». Ce baptême réunit une brillante société : outre le parrain et la marraine, deux dames nobles parentes du parrain, quatre clercs et pas moins de six prêtres assistent à cet événement extraordinaire (et mondain), avec, sans doute, une certaine bienveillance envers ce catéchumène venu des Tropiques et, peut-être, dans un esprit plus « philosophique » favorable au « bon Sauvage ». D'ailleurs, l'assistance compte un homme des Lumières : l'archiprêtre Bion qui sera à l'origine de la bibliothèque de Niort.

En 1778, le jeune **Louis Charles** domestique noir de 18 ans chez M. Carsin la Rente, un bonnetier saint-maixentais devenu planteur à St-Domingue, est enterré au grand cimetière de St-Maixent. Les domestiques noirs étaient-ils vraiment libres en métropole ? Libres de quitter leur maître, de se marier, de partir... ? C'est peu probable sauf dans des cas très rares.

Des mariages mixtes

Dans une France révolutionnaire sur le point d'abolir l'esclavage dans les colonies, on relève le mariage en 1791 de « **Jacques MOREAU** nègre majeur né sur la côte de Guinée domestique chez M. de Brusson »

avec « **Marie Antoinette THIBARD** née dans l'île de St-Vincent en Amérique, domestique chez M. de Traversay ».

Ce mariage d'un Africain et d'une Antillaise célébré à St-Martin de St-Maixent a dû être arrangé dans le même esprit que celui de Michel Arada et de Louise Bénigne par des maîtres qui ne conçoivent pas d'unir leurs serviteurs noirs à des blancs. Cependant, on connaît, après celui de Louise Bégnine en 1708, un deuxième mariage mixte qui unit cette fois-ci un soldat noir du régiment royal étranger, **Jean Pierre HECTOR** « nègre libre de la Martinique », à la fille d'un camarade d'origine bourguignonne, Anne Cuisse. De ce mariage qui a lieu en 1765 à Niort, où le timbalier Hector et le brigadier Cuisse se trouvent en garnison, naîtront plusieurs enfants métis du côté de Nantes et en Lorraine³⁹. Ces unions interraciales qui sont d'ailleurs interdites par diverses ordonnances royales, restent exceptionnelles. On en trouve une autre pendant la Révolution : l'Haïtienne **Marie Jeanne POPOTE** qui vit à Pamproux depuis 30 ans environ épouse en 1802 le fils d'un marchand de St-Coutant. L'officier d'état civil la nomme *Marie Jeanne mulâtresse* mais le nom complet nous est connu grâce à l'intéressée qui sait signer.



Les unions mixtes fréquentes dans les colonies américaines sont très rares en métropole. Tableau des castes de la Nouvelle Espagne (Mexique) : l'enfant d'un Espagnol et d'une mulâtresse s'appelle une « morisca », huile sur toile de Miguel Cabrera, vers 1763. Musée d'histoire mexicaine de Monterrey.

Sans nous éloigner beaucoup des Deux-Sèvres, on rencontre un métis natif de St-Domingue, **Pierre GAUTIER** dit Bois Savane garde de la forêt de Benon et un ancien esclave **Jean JACQUES dit François** de la Martinique qui épousent des Saintongeaises à Surgères respectivement en 1756 et en 1788. À la Rochelle, c'est la protestante saint-maixentaise Marie Renée Merigeot Beauregard qui se marie en 1791 à **Paul-Gilles-Marie MATONDOWAY dit Porus**, « nègre libre, appartenant cy devant à Mr Duchiron, baptisé en l'église paroissiale de St-Malo ». L'acte de ce mariage inattendu⁴⁰ d'une jeune fille de bonne famille (les Merigeot de Beauregard sont des marchands et des propriétaires) avec un « homme de couleur » est particulièrement intéressant : le marié qui, fait rare, a conservé son nom africain, donne des informations précises sur ses origines géographiques et décline fièrement les titres paternels, prouvant par là qu'il est bien né. Ainsi déclare-t-il être le fils de « défunt Matondoway, gouverneur et capitaine général des guerres pour toute la dépendance de Louangue (Luanda ?), côte d'Angola, royaume du Congo... ». Pour Matondoway, la mémoire et l'identité africaines ont résisté à l'esclavage et à l'acculturation coloniale, mais pour les blancs qui l'entourent, il restera « Porus », un sobriquet fréquemment donné à des esclaves qui emprunte comme beaucoup d'autres à la mythologie et à l'histoire antique. L'année précédente, Paul Gilles et Marie Renée étaient parrain et marraine à Aytré du petit Bourassaud fils d'un domestique du château qui avait jugé cet Africain digne de porter son enfant sur les fonts baptismaux. Peut-être la camaraderie de deux valets avait-elle estompé la hiérarchie des races qui semblait naturelle même aux plus progressistes... On ne sait si Porus et sa future femme se sont rencontrés à cette occasion ou s'ils étaient déjà fiancés. Ce couple insolite qui ne semble pas avoir eu d'enfants s'établit ensuite à Thairé près de Rochefort.

³⁹ Pierre Bardin, « Soldats des Antilles et d'Afrique au XVIIIe siècle », Généalogie et Histoire de la Caraïbe, Bulletin 238, juillet-août 2010, Page 6403.

⁴⁰ Olivier Caudron. « Noirs à La Rochelle au XVIIIe siècle ». Annick Notter. *Être Noir en France au XVIIIe siècle : 1685-1805*, Ville de La Rochelle - Musée du Nouveau Monde, p. 26-41, 2010. D'après O. Caudron, le curé rochelais s'était opposé à ce mariage.

Un prince malgache en Gâtine

En 1654, le petit **Jérôme de MACHICORE**, fils d'un grand chef malgache, devient l'otage d'Etienne de Flacourt gouverneur de la colonie de Fort-Dauphin à Madagascar qui veut contraindre son père à reconnaître la souveraineté française⁴¹. Arrivé à Nantes avec son cousin Charles de Panola, Jérôme devient le page du futur Duc de la Meilleraye, lieutenant général de Bretagne et maréchal de France, qui s'était associé à cette entreprise coloniale, l'idée de Flacourt et de la Meilleraye étant de donner une éducation chrétienne et française à « l'illustrissime et généreux prince » afin de le préparer à régner dans son île natale colonisée. Jérôme de Machicore ne retournera jamais à Madagascar mais voyagera beaucoup en France à la suite de son maître puis de son régiment.

« De l'esprit comme un démon »

Le sieur de L'Hermine, voyageur parisien, donne un portrait élogieux de Jérôme qu'il rencontre à la foire d'Altkirch en 1675⁴². Machicore est alors cornette des gardes du Duc de la Meilleraye gouverneur de la haute et basse Alsace : « *c'étoit un jeune homme d'environ 25 ans, très bien fait dans sa taille médiocre, qui dançoit en perfection. Il avoit, comme on peut juger, le teint d'un nègre, mais ce n'étoit pas d'un beau noir, il tiroit plutôt sur la couleur de musc olivâtre. [...]; avec cela, il avoit de l'esprit comme un démon, agréable en compagnie et fort bien venu partout ; car outre son mérite personnel, on révéroit encore sa naissance, quoiqu'inconnüe, et l'on ne l'apelloit communément en Alsace que Königssohn (fils de roi). J'ay fait plusieurs questions à M. Machicor touchant son enfance, mais il n'avoit qu'une mémoire confuse de son país ; il ne savoit pas même deux mots de sa langue personnelle, il se souvenoit seulement assez bien de son enlèvement.* »



« Un Machicorois avec sa femme noire ». Machicore est aussi le nom de la province d'origine de Jérôme. Illustration tirée de l'Histoire de la grande île Madagascar d'Etienne de Flacourt, 1661.

On trouve quelques informations sur Machicore après cette date. Il est parrain à Belfort en 1681 et à Mayenne – où séjourne parfois le Duc – en 1684. Le 1^{er} mars 1686, Machicore porte le petit Jérôme Magnant sur les fonts de l'église de Beaulieu-sous-Parthenay. Anne Reyé, la fille du concierge du château de la Meilleraye, est la marraine. C'est la seule trace que nous ayons de son séjour en Gâtine... Le chanoine et liturgiste Claude Chastelain nous apprend dans une lettre de 1701⁴³ que le prince Machicore, « *dernier fils du roy de Madagascar [...] est marié à Valenciennes, après avoir fait de belles actions dans les armées du Roy...* » Enfin, couronnement de sa carrière militaire, le Prince de Machicore, « *capitaine réformé dans Hautefort, dragons* » apparaît dans la promotion des chevaliers de l'ordre de Saint Louis du 20 janvier 1703 publiée dans le *Mercure Galant*. Dans le cas très singulier de Jérôme Machicore, l'origine royale, les manières de gentilhomme, un certain niveau de fortune, sans doute, la fidélité religieuse – il a été baptisé et instruit par des missionnaires proches de saint Vincent de Paul – et la gloire par les armes ont assuré à cet Africain une place dans la société aristocratique.

⁴¹ Anne Lombard-Jourdan, *Des Malgaches à Paris sous Louis XIV : exotisme et mentalités en France au XVIIe siècle*, Archipel, 1975, p.79-90

⁴² M. de l'Hermine, *Mémoires de deux voyages et séjours en Alsace, 1674-76 et 1681* (Gallica)

⁴³ Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France, 1910

Médecins, artistes et artisans spécialisés

Les étrangers exerçant un métier qualifié, au sens actuel du terme, se sont souvent bien intégrés à la société poitevine. C'est le cas du docteur en médecine d'origine italienne **Bonaventure de MEDICIS** (sans lien connu avec les Florentins). Après un séjour à St-Jean d'Angely – qui accueillera quelque temps plus tard un médecin écossais –, Bonaventure épouse une Niortaise et s'établit vers 1600 à St-Maixent. Ce « médecin du roi » est à l'origine d'une dynastie d'apothicaires saint-maixentais, catholiques ou protestants, qui a de nombreux descendants. Un autre médecin, **Martin-Joseph de TROOZ**, Belge natif de Verviers, se fixe à Parthenay vers 1734. Très apprécié de ses concitoyens « *qui ne veulent et ne recherchent que lui pour médecin* », de Trooz subit jusqu'à sa mort en 1749 d'innombrables tracasseries de la part de certains confrères⁴⁴.

Pichet à roulettes en faïence de Soultzbach, vers 1770.



Quelques artisans spécialisés itinérants travaillent un temps dans notre région comme le tourneur et mouleur en faïence allemand **Jean Adam WINDSCHICHELLE**. Né dans le duché de Palatinat-Soultzbach et marié à la Rochelle, Jean Adam qui ne passe que quelques années à Parthenay entre 1760 et 1765, aurait donné une impulsion décisive à la faïencerie de Parthenay. En 1647, le mystérieux **Vincent de PISE** gentilhomme verrier italien mais arrivant de Saintonge se marie à Niort où sa présence est attestée jusqu'à 1653. Vincenzo de Pisa était sans doute issu d'Altare, le grand centre verrier de Ligurie d'où sont partis vers la France de nombreux artisans. L'épouse du verrier porte un nom bien poitevin, Esserteau, mais sa mère se nomme « de Ferrare », un patronyme qui nous ramène en Italie... Notons que les ouvriers verriers qui travailleront à la verrerie de la Chapelle-Seguïn (L'Absie) un siècle et demi plus tard sont aussi étrangers⁴⁵. Mais allemands... Il s'agit de **Jean Baptiste RUPPEL** souffleur et fournier à la verrerie royale décédé en 1781, de **François ANDRITZ (Frantz ANDREß)** ouvrier en verre à vitre et à bouteille, de son épouse **Françoise CAMBERLIN** qui ont un enfant en 1783 et de **Jacques HOCQMILLAIRE** mort la même année au même endroit.

À St-Maixent, **Frederic STAIGER** « machiniste allemand » a un enfant de son épouse limougeaude en 1745. Pourtant, dans son acte de mariage, l'Allemand se dit natif d'Hellemmes dans le diocèse d'Arras qui se situe dans les Flandres et non en Allemagne... Un certain **Joseph PETERS**, cavalier au régiment royal étranger natif de Münster en Allemagne, connaît une reconversion professionnelle surprenante. Après son mariage en 1767 avec une saint-maixentaise, il devient « maître de



Royal-Étranger (1725). Timbalier et trompette.

Timbalier et trompette au régiment Royal-Étranger, gravure tirée d'Historique du 7e régiment de cuirassiers (1659-1886) par J. de Juzancourt, Paris, 1887.

⁴⁴ Piet-Lataudrie, « Un médecin belge à Parthenay », Bulletin de la Société de Statistique, Sciences, Lettres et Arts des Deux-Sèvres, 1888.

⁴⁵ Jean-Philippe Poignant, « La verrerie royale de la Chapelle-Seguïn », La revue du Cercle généalogique des Deux-Sèvres, septembre 2022, n°116

danse » à St-Maixent où son beau-père originaire du nord de la France avait lui-même exercé les métiers de maître de danse et... d'horloger. André Peters fils de Joseph et de Marie Anne Bracquebien enseignera l'art de danser à Saintes et à la Rochelle. (Son parrain étant Antonius Müller cité plus haut). Enfin, un autre germanophone dénommé **Gaspard-Joseph ROLL**, traiteur et pâtissier suisse, a sans doute tenu commerce (ou tenté de le faire) à St-Maixent vers 1786, avant de s'établir à Poitiers où vivait son cousin⁴⁶.

Deux Niortais d'adoption méritent de figurer dans la catégorie des artisans spécialisés même si leurs disciplines sont moins prestigieuses. Le premier, **Nicolas SCHMALTZ (SEMALCE)** est « *suisse de nation et maître menuisier et sculpteur* ». Marié deux fois à des protestantes, il est à Niort dès 1623 où naît son premier enfant et meurt au même endroit trente ans plus tard. Le deuxième, **Jacques LEPIN** décédé en 1648, fait partie de la petite communauté flamande. Il n'était pas cordonnier mais maître poêlier et tireur d'eau-de-vie. Il était aussi protestant comme **Guillaume KEIR** et **Pierre VANDERBIST** mariés au Temple de Niort respectivement en 1622 et en 1636 et dont les patronymes trahissent une origine germanique.

Colporteurs et marchands

De nombreux marchands se donnent rendez-vous aux grandes foires de Niort et Fontenay-le-Comte pour échanger des marchandises, toiles de la Châtaigneraie, du Maine, de Normandie, des Flandres, laine espagnole, pastel, papier, chamoiseries, aiguillettes (lacets de cuir) de Niort, etc. Souvent, un « facteur » représentant plusieurs collègues fait le voyage pour payer ou recouvrer une créance. Quelques marchands du sud-ouest (Béarn, Gascogne) épousent des Niortaises et s'établissent dans la ville aux XVIe et XVIIe siècles. Mais on ne trouve pas de mariages espagnols dans nos sources niortaises. De même, les mariages flamands qu'on a relevés impliquent des artisans et non des négociants. À Parthenay, un colporteur savoyard itinérant, **Nicolas CORNU**, passe un contrat de mariage avec une Gâtinaise en 1637 puis repart sur les routes. C'est l'une des rares unions entre un colporteur et une Poitevine qu'on a trouvée.

« Ils ne sont pas comme les arbres... »

Aujourd'hui, certains historiens mettent en question l'origine des Roms, Gitans, Tziganes, Bohémiens... qu'on croit partis de l'Inde du nord à la fin du Moyen Âge. La provenance de leurs ancêtres qui vécurent en Poitou du XVIe au XVIIIe siècle était tout aussi incertaine : on les crut pendant longtemps « Égyptiens » (d'où sont dérivés les termes « gitan », « tzigane », « gipsy ») ou « Bohémiens ». Les apparitions d'Égyptiens dans les archives sont rares, mais les curés qui tenaient les registres ne précisaient pas toujours la communauté d'origine des baptisés et des défunts. C'est à Melle qu'on trouve l'acte le plus ancien les concernant. Le 29 septembre 1540, le curé de St-Hilaire baptise **Savine** fille d'un Égyptien « *alors estant logé en cette ville* ». En 1601, **Sébastien SYMON** et **Françoise GALLIENE** sa femme « égyptiens » ont une petite fille à Noirterre. Au XVIIe siècle, les Égyptiens ont parfois des notables pour parrains lesquels devaient leur apporter une forme de protection. Par exemple, Jehan de Goullard écuyer sieur de Puissecq et demoiselle Marie de Vandel sont parrain et marraine en 1627 à Béceleuf de la petite **Marie** fille de **Cadet LA PLANTE** et **Marie Magdelaine** « de



« Les Bohémiens en voyage », gravure d'après Jacques Callot, XVII^e siècle.

⁴⁶ Sébastien Jahan, *op. cit.*, p.154-158

nation égyptienne ». À Niort en 1635, ce sont Claude Suyrot écuyer sieur de la Croix des Champs et Françoise Simon femme d'un bourgeois niortais qui portent sur les fonts la petite **Françoise** fille des Égyptiens **Baptiste LECUYER** et de **Marie Jeanne**. Les Égyptiens semblent avoir été bien accueillis à certains moments et bénéficié de l'hospitalité de seigneurs.

On connaît les circonstances du mariage de deux « Boismes de nation » : le 12 mai 1672, **Jean DAUFIN** et **Marie MOURON** s'unissent à Pamplie « *par ordre de Monseigneur Henry de Laval évêque de la Rochelle faisant sa visite en ce lieu de Pamplie le 11 mai 1672 auxquels [le curé a] donné [s]on acte pour leur valoir et servir ce que de raison* ». Ce mariage célébré à l'occasion d'une visite pastorale révèle que les curés de campagne devaient parfois négliger d'administrer les sacrements à ces nomades, à moins que les Égyptiens, eux-mêmes, n'aient eu leurs propres pratiques religieuses en marge de l'église. Cela expliquerait en partie le petit nombre d'actes les concernant.

L'histoire des nomades n'est pas qu'une longue suite de persécutions, même si le XVIIe siècle débute mal pour les Bohémiens du Poitou. En 1608, Sully (celui des « deux mamelles ») écrit ceci aux maire, pairs et échevins de Poitiers⁴⁷ : « *ayant appris qu'il y avait grande quantité de Bohémiens en Poictou, qui couraient le pays et en inondaient le peuple, je vous fais ce mot affin qu'ayez souvenance de les faire sortir hors de l'étendue de votre gouvernement sitôt que vous aurez reçu cette lettre, et que vous ne leur donniez aultre terme que celui de vingt-quatre heures, ou un peu plus, à faute de quoy je suis d'avis que vous leur faites courir sus, et ne sera hors de propos de les chasser avec quelque sévérité de rigueur ; car tels gens n'étant en France que pour mal faire, le peuple ressentirait beaucoup de soulagement de leur exil...* » Cette hostilité envers les nomades, accusés entre autres crimes d'être voleurs, culmine avec la déclaration royale de 1682 « contre les vagabonds et gens appelez Bohèmes et Bohémiennes » qui les condamnent tous, hommes, femmes et enfants, aux galères « sans autre forme de procès... » Le 22 janvier 1701, la petite **Magdelaine Marguerite** fille des Bohémiens **Charles DOVAIR** et **Helene DELAROCHE** naît dans un cachot à Parthenay. Ils font partie d'une troupe entière de Bohémiens amenés la veille en prison...⁴⁸

« Un pauvre homme passait dans le givre et le vent »

Parmi les vagabonds et les mendiants qui sillonnent le Poitou, beaucoup viennent des terres pauvres du Limousin tout proche. D'autres sont étrangers et ont parcouru des centaines de kilomètres, parfois en couple ou en famille. Certains finissent leur existence lamentable à l'hôpital, chez une âme charitable quand ce n'est pas dans la rue ou dans un fossé. Les prêtres indiquent parfois l'origine et la condition de passants qu'ils enterrent ou dont ils baptisent un enfant. C'est le cas de **Clément DOULCE** et **Marie BARTHELEMY**, « *Allemands de nation du diocèse de Cologne, vagabonds et mendiants* » qui ont un enfant à Melle en 1647.

Certains indigents appartiennent à une autre catégorie de voyageurs même si leurs conditions de vie ne devaient guère différer de celles des mendiants. **Joseph SCHËMITTE** en est un exemple : Allemand du pays de Trèves, il décède en 1741 à l'hôpital (ou plutôt l'aumônerie) de Chenay à l'âge de 36 ans alors qu'il faisait le pèlerinage de St-Jacques de Compostelle avec son fils Jean. Le 3 décembre 1763, le petit Joseph meurt à l'âge de 19 jours dans une auberge du faubourg Chalon à St-Maixent. Il était le fils de **Jacob** et **Anne Marie SCHEIRRE** « *habitant de Reineabre évêché de Brousel en Allemagne et partant pour une des colonies françaises de l'Amérique* ». Il s'agit là d'Allemands recrutés pour fonder une colonie de peuplement blanche et libre d'esclaves en Guyane. Ce projet du Duc de Choiseul qui a mobilisé des milliers d'Alsaciens et d'Allemands a échoué lamentablement⁴⁹.

Citons aussi ce couple de passants : **Hougue DENIS** et **Isabelle PAULLO** « *de la paroisse de Silve en Espagne* » qui ont une fille en 1645 à Niort. On ne sait rien des raisons de leur séjour en Poitou, ni de

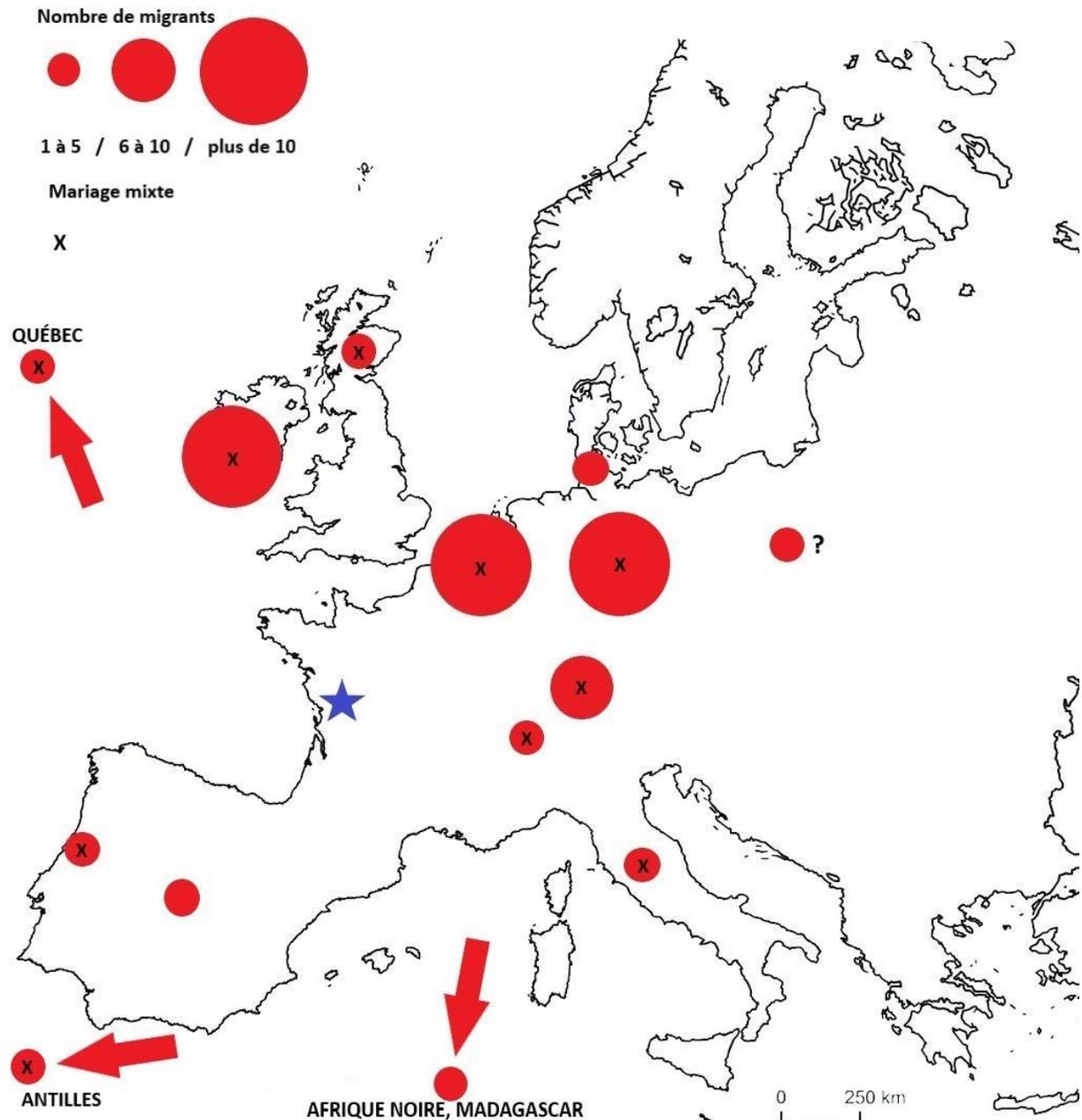
⁴⁷ René Hyacinthe Thibaudeau, *Histoire du Poitou*, 1840.

⁴⁸ On en sait plus sur le sort des Bohémiens de Parthenay emprisonnés en 1701 dans S. Jahan, *op. cit.*, p.118-122.

⁴⁹ Marine Dumeurger, « Guyane, 1763 : aller simple pour l'enfer », *Géo Histoire sur les Antilles*, n°43, janvier - février 2019.

leur condition. « Denis » se rapproche de « Déniz », un patronyme portugais ou galicien et « Paullo » ressemble à « Paulos », un nom également porté en Galice. Leur lieu d'origine serait alors la paroisse de Silva, aujourd'hui rattachée à la province de Pol en Galice. Il est peu probable que cet Espagnol soit un marchand. Les marchands qui se rendent aux foires de Niort ou d'ailleurs ne sont pas accompagnés de leurs épouses surtout enceintes. Il s'agirait plutôt d'un couple de mendiants, peut-être bannis de leur province d'origine, et repoussés par tous les chasse-coquins de Gascogne vers le nord...

PAYS D'ORIGINE DES ÉTRANGERS PRÉSENTS DANS LES DEUX-SÈVRES DE LA FIN DU XVI^e SIÈCLE À 1790 (cités dans l'article).



Nobles Poitevins venus d'ailleurs

À l'autre extrémité de l'échelle sociale, les nobles revendiquent parfois des racines étrangères. Dans le cas de certaines familles, l'ancêtre venu d'ailleurs est bien identifié : les Irland seigneurs de la Boissière-en-Gâtine sont les descendants de Robert un célèbre professeur écossais de l'Université de Poitiers, les Delenne de Féneroy ont un ancêtre savoyard naturalisé français, les de Hanne du Thouarsais et de Fenioux descendent d'un archer allemand de Charles VII, etc. D'autres, par tradition, se donnent des origines exotiques plus ou moins obscures : les Perefixe (une branche à Gourgé) serait d'origine

napolitaine, les Ague de St-Coutant et les Assailly de Niort se disaient d'origine écossaise, etc. En parcourant le *Dictionnaire des familles du Poitou* de Beauchet-Filleau, on constate que de nombreuses maisons nobles auraient été fondées par des gentilshommes étrangers.

Deux excentriques

Il faut lire le récit par S. Jahan⁵⁰ des aventures de **Grégoire TOSCANO**, un bonimenteur vendeur d'« orviétan » (un remède miracle). Ce Vénitien épousa à Thouars en 1746 une jeune fille de 16 ans – il en avait 70 ! Un autre étranger mérite d'être connu. Il s'agit d'**Ernest Comte de MORLOT**, gentilhomme hollandais marié à une demoiselle du Thouarsais, qui a longtemps vécu à Ayron avant d'être embastillé pour des faits d'espionnage. On peut lire son histoire rocambolesque écrite pour un « Challenge »⁵¹.

Le reste du monde et la conclusion

L'Amérique du nord est représentée par un Canadien français, **Antoine LANGLOIS**, marchand de l'île de Montréal qui épouse la fille d'un médecin de Niort en 1766. Curieusement, nous n'avons pas croisé d'Anglais, pourtant si proches, au cours de notre enquête. Cela ne signifie pas qu'ils aient été absents de notre département, pensons aux prisonniers de guerre qui ont gravé leur nom et leur navire sur les murs de leur cachot au temps où le Donjon de Niort servait de prison. Enfin, les voyageurs venus du reste du monde sont très rares en Poitou. Au XVIII^e siècle, – pour ne citer que des nationalités inattendues –, Poitiers et ses environs ont connu un cuisinier turc, un vagabond venu de Grande Tartarie⁵², un aubergiste maltais et même un sujet du roi de Siam qui a épousé une Poitevine et a eu des enfants... À Fontenay-le-Comte, « un juif de nation » anonyme s'est converti en 1616, un autre du Comté de Nice abjure en 1746. Il s'agit là encore de migrants isolés et de trajectoires exceptionnelles. Pour découvrir une population beaucoup plus bigarrée, il fallait se rendre en Aunis, à La Rochelle et Rochefort. En feuilletant les registres de l'hôpital de la marine de Rochefort, on prend la mesure du recrutement cosmopolite des soldats et gens de mer qui, en l'occurrence, ont fini leur carrière au cimetière de l'hôpital. Des Orientaux, des Slaves, des Turcs, des Scandinaves... ont-ils vécu dans les Deux-Sèvres ? Peut-être, mais on ne les a pas encore découverts.

Cette rapide enquête montre que nos ancêtres ont côtoyé tout au long des XVII^e et XVIII^e siècles des étrangers d'origines et de conditions variées, qu'ils soient voyageurs, passants morts sur le chemin ou migrants fixés pour toujours en Moyen Poitou. Beaucoup nous échappent, faute d'archives ou parce que leurs noms ont été francisés et leur pays natal oublié. La généalogie poitevine et ses Poitevins venus d'ailleurs nous surprendront encore.

Stéphane DALLET

Sources : relevés des BMS du Cercle généalogique des Deux-Sèvres, registres paroissiaux et pastoraux, archives notariales et judiciaires : AD79, 17, 85, 86, 53, 90, 87, St-Domingue.

À lire sur le même sujet : Sébastien Jahan, *Les Étrangers en Poitou au XVIII^e siècle, traverser ou rester*, Geste éditions, 2019



⁵⁰ Sébastien Jahan, *op. cit.*, p.99-106.

⁵¹ S. Dallet, « E... comme espion », challenge 2019, site GE86 - Entraide généalogique dans la Vienne, <https://www.ge86.fr/>

⁵² Sébastien Jahan, *op. cit.*, p.318-320

Des faux-sauniers originaires des Deux-Sèvres déportés au Canada

L'histoire des faux-sauniers et des contrebandiers de France déportés au Canada entre 1730 et 1743 est assez fascinante à plusieurs points de vue car il s'agit d'une migration contrainte par les autorités françaises à la demande des administrateurs de la Nouvelle-France. Les objectifs du gouverneur Charles de Beauharnois et de l'intendant Gilles Hocquart étaient de permettre la venue de nouveaux migrants au Canada et ainsi d'assurer une main-d'œuvre aux habitants de la Nouvelle-France.

Durant cette période, il n'y a pas que les faux-sauniers qui sont déportés au Canada. On rencontre aussi des contrebandiers du tabac et d'autres matières interdites en France; des braconniers qui sont bannis de leur patrie pour avoir chassé ou pêché sur les propriétés seigneuriales ou royales; des dépointeurs, des fauteurs du droit de marché, même si dans différentes publications, ils sont fréquemment identifiés comme contrebandiers du sel. Les exilés de France vers le Canada sont des récidivistes que ne sont pas à leur première offense en matière de contrebande ou de délit commun.



Des commis cherchent du sel de contrebande dans une maison sous Louis XV. Illustration anonyme, vers 1920, tirée de l'Histoire de France par Ernest Lavisse (1842-1922)

Notre recherche a permis d'identifier 824 individus chassés de France pour leur vie entière selon les ordres du roi. De ce nombre, une soixantaine n'ont pas quitté la France en raison de leur libération ou de leur mortalité entre les prisons dans lesquelles ils étaient détenus et les ports d'embarquement de La Rochelle et de Rochefort. Voici l'histoire que quelques individus originaires de l'actuel département des Deux-Sèvres dont l'aventure en Nouvelle-France pour certains est pour le moins palpitante.

Parmi les quelque 800 faux-sauniers et contrebandiers exilés au Canada au nom du roi, 24 ont été incarcérés avant leur départ dans les prisons des Deux-Sèvres : 19 à Thouars, 4 à Argenton-le-Château et un à prison du château de Mauléon. Par ailleurs, 46 proviennent du Poitou dont 6 sont nés dans des communes de l'actuel département des Deux-Sèvres. Voici de courtes biographies.

Babin dit Polet, Louis est né le 21 décembre 1698 dans la paroisse Saint-Hilaire, commune d'Azay-sur-Thouet (Deux-Sèvres), fils d'Hilaire, gardien des Capucins de Parthenay, et de Françoise Seigneuret. Ses parents se sont mariés à Azay-sur-Thouet le 10 décembre 1698. Louis est l'aîné d'une fratrie de quatre enfants nés entre 1698 et 1707. Probablement soldat dans l'armée française, vers 1730, il est condamné pour faux saunage et incarcéré à la prison de Thouars (Deux-Sèvres). Le 25 avril 1730, il reçoit l'ordre d'être conduit à La Rochelle pour être embarqué sur le navire *Le Héros* à destination du

Canada. Il quitte le port de La Rochelle le 23 mai 1730 et arrive à Québec le 1^{er} août 1730. Dès son arrivée au pays, il est intégré comme soldat de la compagnie d'Amariton dans les troupes de la Marine. Babin épouse, le 9 janvier 1731 à Québec, Marie Pelletier, née en 1706, fille de Louis et de Marie-Anne Outchouanich Nanabesa, d'origine autochtone. Le 3 mars 1731, il est hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Québec. Babin décède à Québec le 9 mars 1731.

Borgne /Borget dit Desgallois / Castillon, Jean-Joseph est né le 22 mai 1712 dans la paroisse de Saint-Aubin-de-Baubigné, aujourd'hui commune de Mauléon (Deux-Sèvres), fils de Louis, seigneur de Launay, et de Louise Gazeau. Jean-Joseph fait partie d'une fratrie de cinq sœurs et deux frères nés entre 1710 et 1717. En 1743, il est condamné pour contrebande. Le 21 mai 1743, il reçoit l'ordre d'être conduit à La Rochelle pour être embarqué sur le navire *Le Rubis* à destination du Canada. Il quitte le port de La Rochelle le 19 juin 1743 et arrive à Québec le 1^{er} octobre 1743. Dès son arrivée, il est intégré comme soldat de la compagnie de Lantagnac dans les troupes de la Marine. Le 16 octobre 1743, il est hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Québec. Le 21 avril 1749, Borgne signe une promesse de mariage avec Marie-Josèphe Caron par un acte passé devant le notaire Christophe-Hilarion Dularent. Cette promesse n'aura pas de suite. Après cette date, on ne signale plus la présence de Borgne en Nouvelle-France.

Fournier dit Brisefer, Pierre est né vers 1696 dans la paroisse Notre-Dame, ville de Niort (Deux-Sèvres), fils de Pierre et de Marguerite-Hélène Mestayer. Vers 1742, il est condamné pour faux saunage et incarcéré à la prison de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). Le 12 mars 1742, il reçoit l'ordre d'être conduit à Rochefort pour être embarqué sur le navire *Le Rubis* à destination du Canada. Il quitte le port de Rochefort le 1^{er} mai 1742 et arrive à Québec le 5 juillet 1742. Dès son arrivée au pays, il est intégré comme soldat dans les troupes de la Marine. Le 10 octobre 1747, il est caporal de la compagnie de Pinsens lors de son hospitalisation à l'Hôtel-Dieu de Québec. En 1749, il est caporal de la compagnie de Lanaudière. Fournier épouse, le 29 septembre 1749 à Québec, Marie-Louise Liénard née en 1717 à Sainte-Foy, fille de Sébastien et de Catherine-Josèphe Bonhomme et veuve de Jacques-Arnaud Caumartin. Le 27 octobre 1749, Fournier subit un procès à Québec pour vol de bois. Il est condamné à deux heures de carcan sur la place publique de la Basse-Ville de Québec. En 1750, Fournier est journalier. Il rentre en France en 1760 avec son épouse. En 1761 et 1762, il est parmi les anciens habitants du Canada secourus à La Rochelle par la France.

Fuseau dit Lerocq, Mathurin est né vers 1705 dans la paroisse Saint-Pierre, commune de Cerizay (Deux-Sèvres), fils de Mathurin et de Marie Solart. Probablement soldat dans l'armée française, vers 1731, il est condamné pour faux saunage et incarcéré à la prison de Mauléon (Deux-Sèvres). Le 27 mars 1731, il reçoit l'ordre d'être conduit à Rochefort pour être embarqué sur le navire *Le Héros* à destination du Canada. Il quitte le port de Rochefort le 11 juin 1731 et arrive à Québec le 9 août 1731. Le 14 août suivant, il est engagé par le notaire André Souste de Montréal selon un acte passé devant le notaire Henri Hiché. Le 7 janvier 1736, le notaire Jean-Baptiste Adhémar enregistre un certificat de Jacques Jalleteau, faux-saunier, en faveur de Fuseau, charretier de Montréal. Fuseau épouse, le 23 janvier 1736 à Saint-Laurent, près de Montréal, Marie-Françoise Serre née en 1717 à Montréal, fille d'André et de Marie-Anne Boilard. Peu de temps après son mariage, il s'établit à l'île Dupas puis, à Lavaltrie à partir de 1744. Fuseau décède dans cette paroisse le 16 août 1779. Sa veuve décède le 15 janvier 1791 à Lavaltrie.

Porcher dit Poirier, Louis est né vers 1709 dans la localité de Braisé ? (Deux-Sèvres), de parents dont on ignore les noms. En 1730, il est condamné pour faux saunage et incarcéré à la prison de Thouars (Deux-Sèvres). Le 25 avril 1730, il reçoit l'ordre d'être conduit à La Rochelle pour être embarqué, en mai 1730, sur le navire *Le Héros* à destination du Canada. Comme il est hospitalisé à l'hôpital de La Rochelle, il ne peut être embarqué pour le Canada. Porcher est alors conduit à Rouen (Seine-Maritime) pour être embarqué sur le navire de Louis Dauphin. Porcher est hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Québec le 5 octobre 1730. Après cette date, on ne signale plus la présence de Porcher en Nouvelle-France.

Roux / Leroux, André est né le 4 novembre 1706 dans la paroisse Saint-Honoré, commune de Thénezay (Deux-Sèvres), fils de François de Jeanne Maunoury. Ses parents se sont mariés le 17 novembre 1705 à Thézenay. Il fait partie d'une fratrie de 7 sœurs et frères nés entre 1706 et 1719. En 1730, il est condamné pour faux saunage et incarcéré à la prison de Thouars (Deux-Sèvres). Le 25 avril 1730, il reçoit l'ordre d'être conduit à La Rochelle pour être embarqué, en mai 1730, sur le navire *Le Héros* à

destination du Canada. Il quitte le port de La Rochelle le 23 mai 1730 et arrive à Québec le 1^{er} août 1730. Roux est hospitalisé à l'Hôtel-Dieu de Québec le 8 août 1730. Après cette date, on ne signale plus la présence de Roux en Nouvelle-France.

Comme le Poitou est dans un pays de moyenne et de faible gabelle, il est courant de trouver peu de faux-sauniers originaires des Deux-Sèvres. Les six individus que nous avons identifiés font partie de l'histoire franco-canadienne.

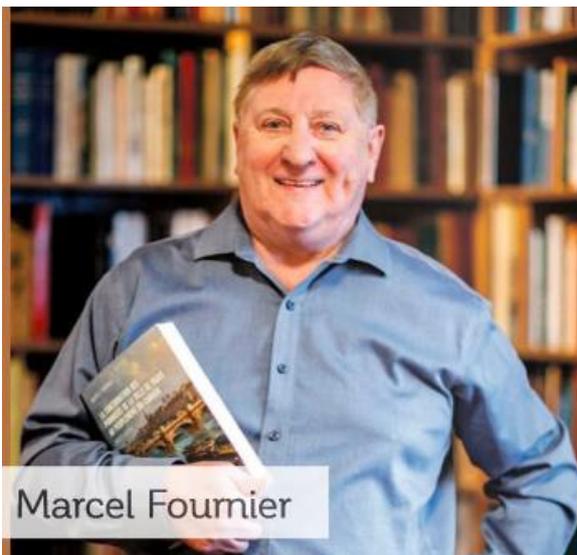
Monsieur Marcel Fournier présentera une conférence sur les faux-sauniers et contrebandiers de Poitou-Charentes déportés au Canada au XVIII^e siècle aux Archives départementales des Deux-Sèvres à Niort, mercredi, 10 mai à 16 h 30.

Marcel Fournier, AIG
Historien et généalogiste
Longueuil (Québec) Canada

Le 18 février 2023

Référence :

Marcel Fournier, *Faux-sauniers et contrebandiers déportés au Canada au nom du roi*, Paris, Éditions Archives et Culture, 2023, 176 p.



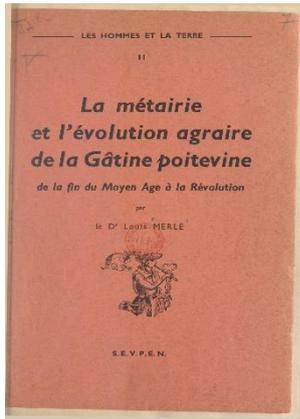
Marcel Fournier

Le généalogiste et historien québécois Marcel FOURNIER sera présent en France et plus précisément dans notre département au mois de mai. Dans le cadre de la programmation culturelle des Archives départementales des Deux-Sèvres, le Cercle généalogique des Deux-Sèvres est partenaire de la conférence qu'il tiendra le mercredi 10 mai 2023. Elle est intitulée « Faux sauniers et contrebandier de Poitou-Charentes déportés au Canada au XVIII^e siècle. Nous vous attendons nombreux !



Lu pour vous

Nous vous conseillons deux essais d'histoire locale centrés sur la Gâtine...

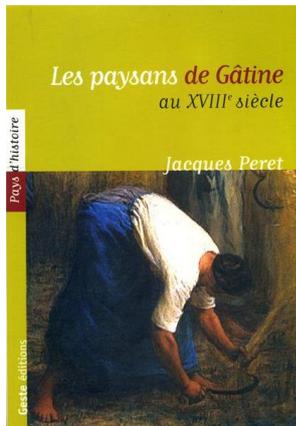


Louis Merle. *La métairie et l'évolution agraire de la Gâtine poitevine de la fin du Moyen Âge à la révolution*. Ed. SEVPEN, 1958.

Un ouvrage un peu ancien, 1958, à chercher du côté des bibliothèques et dont la bibliographie et le premier chapitre sont accessibles sur Gallica :

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k33739824.textelimage>

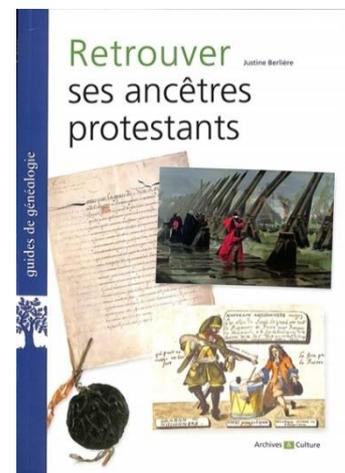
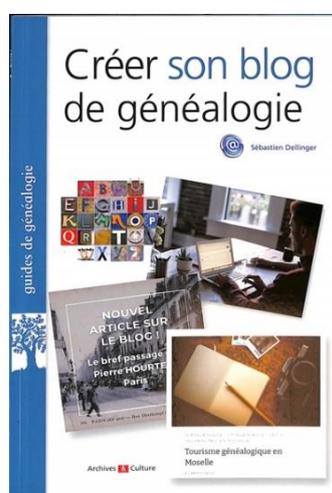
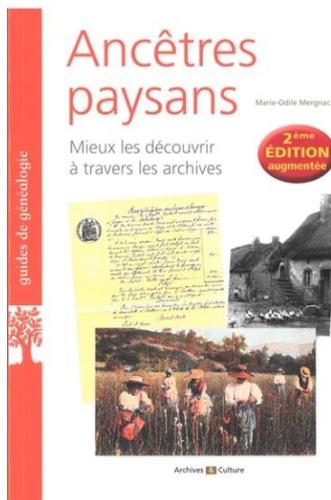
L'auteur, à travers l'étude de très nombreux baux de cette période, présente l'organisation et l'évolution de la propriété foncière et la place des paysans dans la société de l'époque. C'est un outil qui vous permettra de comprendre les tenants et les aboutissants des baux que vous pouvez retrouver chez les notaires de vos ancêtres.



Jacques Péret. *Les paysans de Gâtine poitevine au XVIIIe siècle*. Geste, Pays d'histoire, 1998.

L'auteur tente de définir ce pays de Gâtine, dont la majeure partie se situe dans les Deux-Sèvres actuelles, en partant de l'image donnée par les contemporains, souvent négative. Il analyse les structures de cette société rurale où le régime seigneurial reste très vivace jusqu'à la Révolution, les comportements, les croyances et les façons de vivre au quotidien. Jacques Péret va au-delà de l'étude de Louis Merle, qu'il nuance parfois, mais surtout qu'il complète sur des aspects tels que la structure familiale, l'habitat, les coutumes... Un outil incontournable pour comprendre la vie de nos paysans de Gâtine et plus largement le monde rural de l'époque.

... et quelques nouveautés qui pourraient vous intéresser chez *Archives et culture*, dans leurs guides de généalogie.



Bonnes lectures !

Sylvie DEBORDE



Bilan annuel 2022

Les Archives départementales des Deux-Sèvres en quelques chiffres

21 746 feuillets restaurés et 319 608 pages et images numérisées

180 mètres linéaires de fonds d'archives classés

58 nouveaux instruments de recherche en ligne (série A pour l'Ancien Régime, séries K, M, N, O pour la période 1800-1940, fonds privés et iconographiques, fonds d'établissements scolaires...)

163 mètres linéaires et 19 Go d'accroissement des fonds

7 476 articles communiqués en salle de lecture à 505 lecteurs

1 400 réponses à des recherches par correspondance

3,3 millions de sessions sur le site internet <https://archives-deux-sevres-vienne.fr>

525 personnes accueillies aux Archives dans le cadre des activités de valorisation, des scolaires aux seniors

6 conférences, 8 ateliers d'initiation à la généalogie avec le Cercle

Nouveauté sur notre site internet : chez vous comme en salle de lecture !

Une salle de lecture virtuelle

Certains documents ne peuvent être librement mis en ligne, à cause de délais réglementaires (protection des données personnelles, du droit d'auteur...). Jusqu'à présent, vous deviez les consulter sur les postes informatiques des salles de lecture. Désormais, grâce à la salle de lecture virtuelle, vous pouvez y accéder de chez vous, de façon sécurisée.

A quoi cela donne-t-il accès ?

Vous pouvez accéder par exemple aux actes de naissances et de mariages de moins de cent ans (état civil de 1923 à 1942) ou encore aux recensements de population de moins de 75 ans (de 1954 à 1975, lorsque c'est numérisé). Vous aurez également accès à des documents sous droits d'auteur, comme les cartes postales récentes. En revanche, les droits seront limités : il est impossible de télécharger des lots d'images, voire de télécharger les images elles-mêmes pour certains fonds.

Comment ça marche ?

Pour accéder à cette salle de lecture virtuelle, il faut créer un espace personnel (si vous ne l'avez pas déjà) et vous y connecter via FranceConnect. C'est cette connexion sécurisée qui vous permet d'accéder aux fonds cités plus haut. Il n'est nécessaire d'utiliser FranceConnect qu'une seule fois pour vérifier votre identité ; vous aurez ensuite accès aux documents sur simple connexion à votre compte. Un tutoriel est disponible sur la page dédiée à la salle de lecture virtuelle et sur la page de connexion à l'espace personnel pour vous aider dans votre démarche.

L'équipe des Archives espère vous revoir nombreux en 2023 en salle de lecture,
du mardi au vendredi, de 8h30 à 17h,
mais aussi lors de nos conférences et autres animations.

Suivre l'actualité sur [**https://archives-deux-sevres-vienne.fr**](https://archives-deux-sevres-vienne.fr)

